



HAL
open science

La famille Jarrossay

Morgane Boulay

► **To cite this version:**

| Morgane Boulay. La famille Jarrossay. Histoire. 2023. dumas-04290141

HAL Id: dumas-04290141

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04290141>

Submitted on 16 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



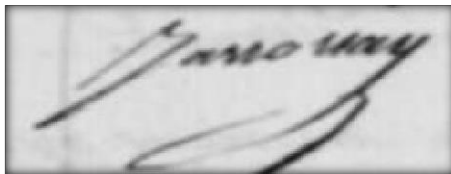
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Diplôme Universitaire Généalogie et Histoire des Familles

Promotion en distanciel
Les chihuahuas
2022-2023

La Famille JARROSSAY



Signature de Louis René JARROSSAY
lors de son *second mariage*,
Le Lude, 1850

Présenté par : Morgane BOULAY

Sous la direction de : M. Stéphane COSSON

Année universitaire : 2022-2023

Je soussignée, Morgane BOULAY, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans uneliste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

Table des matières

Remerciements :	4
Consigne du mémoire de fin d'étude :	5
I. Introduction :	7
II. Le couple principal	8
A. L'anthroponymie du nom JARROSSAY	8
B. Le mariage	12
C. Qui sont-ils ? (acte de naissance, décès, élections, justice, armée, ...)	14
D. Leur évolution géographique	23
III. Les ascendants de Louis René JARROSSAY	30
A. 1 ^{ère} génération	30
B. 2 ^{ème} génération	36
C. 3 ^{ème} génération	37
D. L'ascendance de la famille ORY	38
IV. La descendance du couple	43
A. Les enfants du couple	43
B. La descendance du couple JARROSSAY/TABARIC	44
V. L'alliance de la famille JARROSSAY à ma généalogie	51
A. Le commencement.	51
B. Une vie de soldat durant la Seconde Guerre Mondiale.....	52
C. Un aparté sur la famille ALOYEAU.....	57
D. L'histoire de la branche JOREAU	60
E. La rencontre des familles JOREAU et JARROSSAY : l'union des branches	69
VI. Mon ressenti :	71
VII. Table des annexes	72
VIII. Sources	82
IX. Autorisation.....	Erreur ! Signet non défini.

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier l'Université de Nîmes ainsi que le corps professoral enseignant pour m'avoir acceptée dans la formation de Généalogie. Je tiens aussi à remercier en particulier M. COSSON qui a toujours été disponible pour répondre à mes interrogations lorsque je le sollicitais. Il a de plus, toujours été présent et dévoué pour nous tous, tout au long de l'année, que ce soit pour nous encourager, nous rassurer et nous aider lorsque nous avons rencontré certaines difficultés.

Je souhaite aussi remercier mes camarades de promotions, les chihuahuas. Nous avons eu la chance d'être soudés, de nous soutenir, et de nous entraider durant cette année. J'ai fait la rencontre de très belles personnes et je les remercie pour cette année riche en découvertes et pour le partage de nos connaissances.

En outre, merci aussi aux différentes administrations qui m'ont été d'une grande aide pour mon mémoire. Merci aux archives départementales de la Sarthe de m'avoir aiguillée lors de mes diverses recherches. Merci aussi aux mairies de La Flèche, Le Mans, Le Lude, Dissé-sous-le-Lude, Fontenay-sur-Vègre d'avoir répondu à mes demandes.

Un grand merci à toute ma famille qui m'a soutenue tout le long de ce projet. Merci à mes parents de m'avoir écoutée et d'avoir été autant investis dans l'évolution de mon mémoire. Lors de mes différentes recherches, ils ont toujours été à l'écoute de mes nouvelles découvertes. Je les remercie également d'avoir pris part à la relecture de mon mémoire. Ils ont été pour moi une réelle source de motivation et je les remercie d'avoir pris de leur temps pour partager avec moi ma passion pour la généalogie.

Je tiens aussi à remercier plus particulièrement ma grand-mère, Catherine HOREAU car elle est le commencement de mon mémoire. J'ai pu grâce à elle obtenir de nombreux documents, photos, histoires familiales dont j'ignorais l'existence. Je la remercie d'avoir fait de son mieux pour essayer de répondre à certaines de mes questions. Un grand merci à elle pour avoir partagé avec moi ses souvenirs, son histoire.

Consigne du mémoire de fin d'étude :

Il nous a été demandé de choisir un couple qui s'est marié entre 1833 et 1842. Ce dernier peut être des inconnus ou un couple de notre généalogie ou d'une généalogie que l'on connaît.

A partir du couple principal il nous a été demandé de :

- Présenter le couple et leurs frères et sœurs
- Choisir un de leur enfant, et le présenter comme pour le couple (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint)
- Puis choisir un enfant de cet enfant et le présenter de la même manière
- Descendre le plus bas possible dans la limite de la loi des archives. S'il y a des contemporains âgés de moins de 75 ans, une demande d'autorisation écrite devra être obtenue et devra figurer dans le mémoire.
- Présenter les parents du couple principal (frères et sœurs)
- Choisir un des parents du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint)
- Remonter le plus haut possible

Il sera demandé de faire une rapide présentation de l'histoire de la commune où a vécu le couple. A noter qu'on se limitera à la période du XVIème-XXIème siècles. Il n'est pas nécessaire de faire l'histoire de toutes les communes nommées si le couple a déménagé plusieurs fois.

Il faudra faire diverses recherches :

- État civil (naissance, mariage, décès)
- Archives religieuses (baptême, mariage, sépulture)
- Le cadastre
- Le recensement
- Archives notariales
- Archives militaires (fiche matricule, ...)
- Hypothèques
- Succession
- D'autres documents peuvent être présentés en fonction des recherches. Il faut s'avoir s'adapter à la recherche

Tous les documents cités devront faire mention de leur côté.

I. Introduction :

Depuis longtemps, j'ai toujours été curieuse de savoir d'où venaient mes ancêtres, leur histoire et savoir où ils avaient vécu. Je ne savais pas encore à ce moment-là qu'il existait des formations pour en faire son métier. S'il est vrai qu'au cours de mes études je me suis dirigée vers le droit, j'avais toujours ce sentiment qu'il me manquait quelque chose. C'est par le biais de connaissances que j'ai découvert le métier de généalogiste. Ce fut alors pour moi une révélation. La généalogie englobe tout ce que j'aime et qui me passionne, que ce soit l'histoire des familles qui peut se mélanger à la grande Histoire. On retrouve aussi une forme d'enquête à travers toutes les archives, où nous avons la chance qu'elles aient été conservées. De plus, j'apprécie tout particulièrement le partage avec les familles, leur vie, leur histoire, chacune unique. C'est ainsi la raison pour laquelle j'ai décidé naturellement de m'orienter vers la formation de Généalogie pour, je l'espère, devenir dans quelques temps une généalogiste et pouvoir partager avec d'autres cette passion qui regroupe plusieurs domaines aussi bien variés que complémentaires.

Pour choisir mon couple pour le mémoire, je me suis dirigée vers ma famille. En effet, il me paraissait évident que pour faire mon premier arbre généalogique, je me devais de commencer par une branche de ma famille. Sachant que du côté de mon père, de nombreuses personnes ont voyagé je savais que je n'aurais pas le temps de me déplacer partout pour mes recherches dans le temps imparti. J'ai ainsi décidé de partir de ma grand-mère maternelle et plus particulièrement de mon arrière-grand-mère maternelle. J'ai eu la chance de la connaître. Ce qui m'a marquée à l'époque, c'est l'arbre généalogique qu'elle avait accroché sur le mur de son salon. Je me suis alors lancée à la recherche de ce fameux couple qui sera le centre de mon mémoire.

En remontant ma branche, j'ai fait face à une première difficulté. En effet, je constate que la mère de mon arrière-grand-mère est née de père inconnu. Je décide donc de remonter le côté paternel de la branche de mon arrière-grand-mère. Je finis ainsi par arriver au couple qui sera Le couple central de mon mémoire. Il s'agit de Louis René JARROSSAY et Adèle CHEVALLIER qui se sont mariés le 24 novembre 1835 à Fontenay-sur-Vègre. Je constate rapidement, qu'au cours des époques, la famille n'a pas beaucoup bougé géographiquement. C'est, je le reconnais pour moi, un avantage, car je pourrai plus facilement me déplacer si nécessaire dans les différentes communes.

Je présenterai donc dans un premier temps le couple principal de mon mémoire, en parlant de leur histoire, ainsi que de leur évolution géographique. Dans un second temps, je présenterai les ascendants de l'époux. La troisième partie sera dédiée à la descendance du couple. Pour terminer, je souhaite faire une partie sur comment je suis remontée d'aujourd'hui au couple central du mémoire.

II. Le couple principal

A. L'anthroponymie du nom JARROSSAY

Le nom de famille JARROSSAY est indo-européen et l'origine de ce toponyme provient de l'occitan jarossaqui signifie « la vesce », une plante fourragère et ainsi par extension, l'endroit où pousse la vesce. Le nom de famille JARROSSAY est peu populaire et on le retrouve principalement en Sarthe.

L'attribution du nom JARROSSAY/JARROSSAY de 1891 à 2000 :

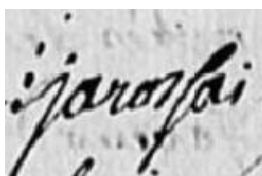
NOM	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950	1951-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2000
JARROSSAY	14	24	22	28	34	30	46	41	41	30	35
JARROSSAY	15	23	18	28	31	32	32	41	31	27	28

Source : Fichier des noms, INSEE

Pour mieux comprendre l'évolution du nom JARROSSAY, je me suis rendue sur le site de l'Insee et plus précisément dans le fichier des noms qui permet de voir l'évolution de l'attribution d'un nom de 1891 à 2000.

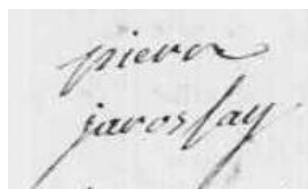
Nous pouvons ainsi constater que le nom JARROSSAY/JARROSSAY est très peu utilisé en France. Toutefois, c'est un nom qui semble augmenter légèrement au cours des années. Il serait intéressant de comparer à aujourd'hui pour voir si le nom continue d'augmenter ou si à l'inverse il diminue.

Par ailleurs, au fil du temps, les noms de famille ont pu voir leur orthographe évoluer. C'est le cas pour la famille de mon mémoire où j'ai pu apercevoir diverses formes d'orthographe, comme par exemple :



JAROSFAI

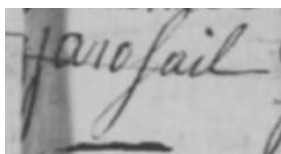
Source : acte de naissance de Pierre en 1757



JAROSFAY

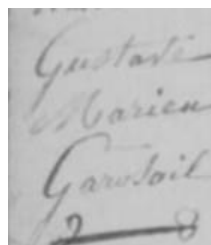
Source : acte de décès de Pierre en 1823

A travers ce premier exemple je souhaitais montrer que pour une même personne, l'écriture du nom de famille pouvait être différente entre son acte de naissance et son acte de décès. Cette différence est certes « légère » dans le sens où il n'y a que le « i » qui devient un « y ». Mais il me semble important de montrer toutes les évolutions qu'a pu connaître ce nom de famille au fil de mon mémoire.



JAROFAIL

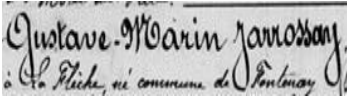
Source : acte de naissance de Henri en 1837



GAROSAIL

Source : acte de naissance 1839

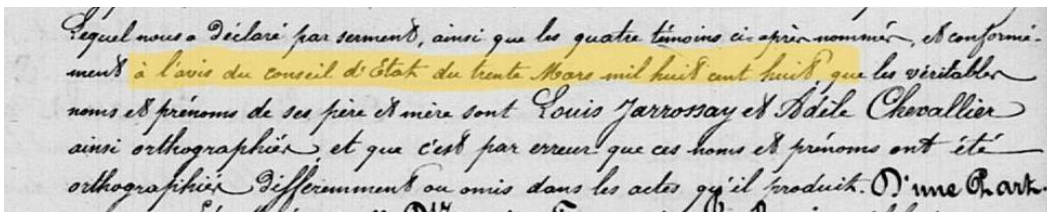
Le second et le troisième exemple sont les plus intéressants car la différence d'orthographe ici est relativement flagrante. On peut constater que malgré le peu d'année d'écart, la différence d'écriture du nom de famille est totalement différente. Cependant, on peut constater que pour ces deux années il y a un « L » de rajouté à la fin du nom de famille. A noter que ce sont les deux seuls actes que j'ai vus où le nom était inscrit avec un L.



JARROSSAY

Source : acte
demariage 1866

Le cinquième exemple est important car c'est suite à cet acte de mariage que l'écriture définitive du nom de famille JARROSSAY se fera. Cet acte va donc marquer un tournant dans l'orthographe définitive du nom de famille. On retrouve dans l'acte de mariage de Gustave Marin JARROSSAY, la mention d'un avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808. Ce dernier porte sur le fait qu'il n'est désormais plus nécessaire de faire rectifier par les tribunaux les registres de l'état civil pour pouvoir se marier lorsque l'orthographe du nom de famille est différente de celle inscrite dans les actes de naissance ou si elle est différente de celle des parents. C'est ce qui est arrivé à Gustave JARROSSAY qui avait eu son nom de famille orthographié différemment de celui de son père, ainsi que sur son acte de naissance.



« (...) Lequel nous a déclaré par serment, ainsi que les quatre témoins ci-après nommés, et conformément à l'avis du Conseil d'Etat du trente mars mil huit cent huit, que les véritables

Noms et prénoms de ses père et mère sont Louis Jarrossay et Adèle Chevallier

Ainsi orthographier et que c'est par erreur que ces noms et prénoms ont été

Orthographier différemment ou omis dans les actes qu'il traduit. (...) »¹

¹ Source : Extrait de l'acte de mariage entre Gustave Marin JARROSSAY et Marie Françoise TABARIC en 1866

<i>Titre 114.</i>	
NOMS ET QUALITÉS DES CITOYENS FRANÇAIS.	
<i>Voyez les titres : Code Napoléon, Etat civil et Juifs.</i>	
11 germ. 11	3802 Loi relative aux prénoms et changemens de noms. B. 267. n. 2614.
30 mar. 1808	3803 Avis du conseil d'état sur les cas dans lesquels il n'est pas nécessaire de faire rectifier par les tribunaux les registres de l'état civil, où le nom d'un des futurs conjoints ne serait pas orthographié dans son acte de naissance comme celui de son père, et où l'on aurait omis quelqu'un des prénoms de ses parens... B. 188. n. 3254.
20 juil. . .	3804 Décret impérial concernant les Juifs qui n'ont pas de nom de famille et de prénoms fixés B. 198. n. 3589.

2

Par ailleurs, ce dernier exemple à aussi une importance capitale pour le déroulé de mon mémoire dans le sens où il vient appuyer mon choix d'utiliser la même orthographe pour toutes les personnes de la famille, celle de JARROSSAY. Je trouve que pour des raisons de clarté, il sera plus simple d'utiliser la même orthographe.

Ainsi, dans mon mémoire, de façon générale, je parlerai de la famille JARROSSAY hormis lors des transcriptions des actes. Il sera retranscrit avec la même orthographe que sur l'acte.

JARROSSAY

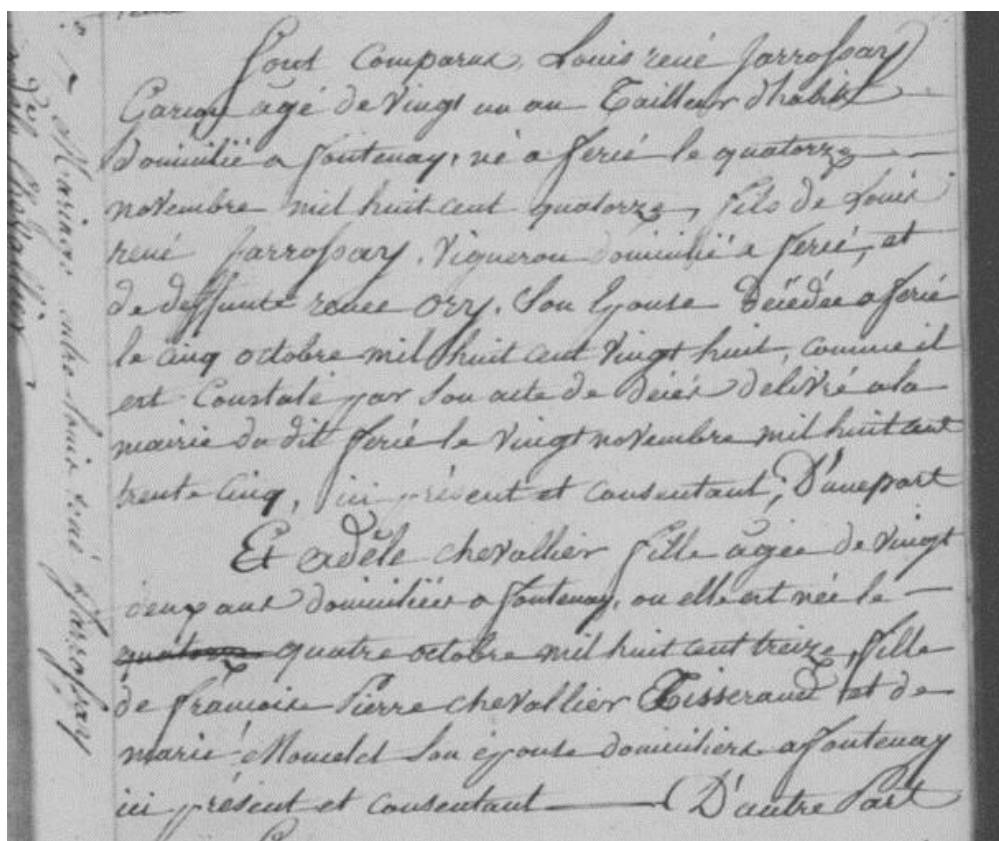
Source : acte
de décès 1913

A travers ce dernier exemple, je souhaitais montrer que depuis la mention de l'orthographe du nom de famille JARROSSAY dans l'acte de mariage de 1866, le nom de famille a toujours été inscrit de la même manière.

² *Source : Répertoire alphabétique, chronologique et par classement de matières des sénatus-consultes, lois, décrets impériaux, avis du Conseil d'État, circulaires et instructions ministérielles, de vendémiaire an XI à janvier 1810, par L. Rondonneau. Edité en 1810. (Recherche faite sur Gallica)*

B. Le mariage

Louis René JARROSSAY et Adèle CHEVALLIER se sont mariés le 24 novembre 1835 à Fontenay sur Vègre.



« Sont comparus Louis René Jarrossay, Garçon âgé de vingt un an Tailleur d'habit domicilié à fontenay, né à fercé le quatorze novembre mil huit cent quatorze, fils de Louis René Jarrossay, vigneron domicilié à fercé, et de défunte Renée Ory, son épouse décédée à fercé le cinq octobre mil huit cent vingt-huit, comme il est constaté par son acte de décès délivré à la mairie du dit fercé le vingt novembre mil huit cent trente-cinq, ici présent et consentant, D'une part.

Et Adèle Chevallier fille âgée de vingt deux ans domiciliée à fontenay, ou elle est née le quatre octobre mil huit cent treize, fille de François Pierre Chevallier, Tisserand et de Marie Moncelet son épouse domiciliée à fontenay ici présent et consentant, D'autre part ».

³ AD 72 en ligne, Registres paroissiaux et d'état civil, Fontenay-sur-Vègre, 1833-1856, 5Mi 146_7-8

L'acte de mariage est l'un des points de départ pour mes recherches, me permettant d'apprendre diverses informations qui par la suite vont pouvoir m'aider à chercher les ascendants de Louis JARROSSAY. Voici ce qu'il me semblait important de relever de ce contrat de mariage :

- La mention des parents des deux époux dont je parlerai un peu plus bas dans la partie concernant les actes de naissance des deux époux. Je découvre par ailleurs que la mère de l'époux, Renée ORY est décédée avant le mariage.
- L'époux est âgé de 21 ans et l'épouse de 22 ans. Il convient donc de préciser que bien qu'ils soient majeurs tous les deux. Cependant, Louis JARROSSAY n'a pas la majorité matrimoniale. En effet, depuis le code de 1804, la majorité matrimoniale est établie à 21 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons. Cela signifie que pour se marier Louis JARROSSAY devait demander le consentement de ses parents.
- On apprend aussi que Louis JARROSSAY est tailleur d'habits et qu'il vit à Fontenay.
- S'il arrive que les témoins soient parfois des membres des familles, dans le présent acte, aucune personne n'a un lien de famille avec eux. En effet, les quatre témoins sont tous des habitants de Fontenay sur Vègre, lieu du mariage.
- Concernant les signatures, seule la future épouse, ainsi que les quatre témoins savent signer.
- Par ailleurs, il n'est pas fait mention d'un contrat de mariage. J'en déduis donc qu'ils ne devaient posséder aucune terre ou très peu. Il s'avéra par la suite que ma supposition était correcte car lors de leurs successions, le montant total sera moindre.

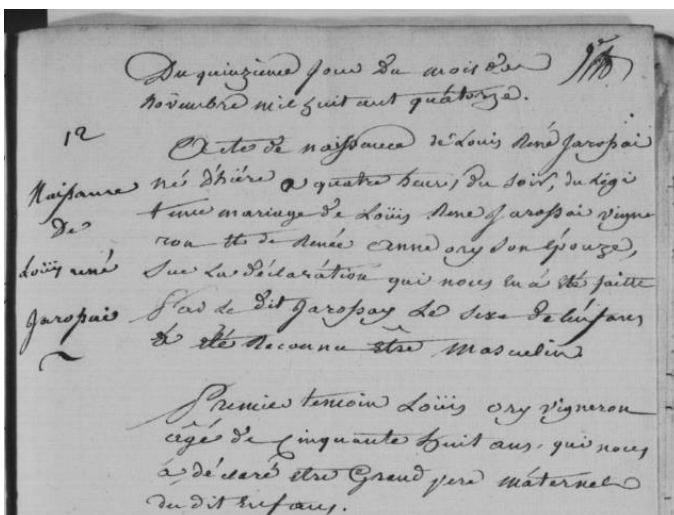
Par ailleurs, Louis JARROSSAY et sa femme Adèle CHEVALLIER, suite à leur union, ont eu plusieurs enfants ensemble :

- **Henri JARROSSAY**, né le 25 février 1837 à Fontenay sur Vègre. Il décédera le 17 février 1841 à l'âge de 3 ans.
- **Gustave Marin JARROSSAY**, né le 19 avril 1839 dans le même village.
- **Constance Alexandrine JARROSSAY**, née le 13 janvier 1842, toujours à Fontenay sur Vègre.
- **Pauline Henriette JARROSSAY**, née le 6 mai 1844 à La Fontaine Saint Martin

A noter que je reviendrai plus en détails sur eux dans une autre partie.

C. Qui sont-ils ? (acte de naissance, décès, élections, justice, armée, ...)

1. Louis René JARROSSAY



« Du quinzième jour du mois de novembre mil huit cent quatorze.

Acte de naissance de Louis René Jarofsai né d'hierà quatre heure, du soir, du légitime mariage de Louis René Jarofsai vigneron et de Renée anne ory son épouse, sur la déclaration qui nous lu a été faite parle dit Jarofsai de sexe ...

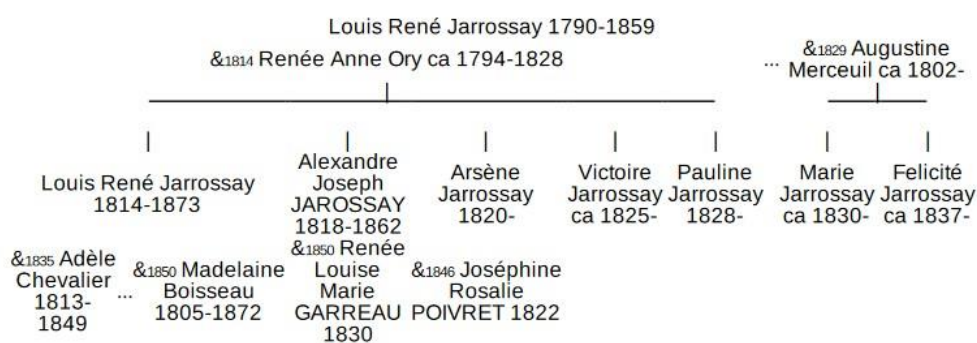
Premier témoin Louis ory vigneron âgé de cinquante huit ans, qui nous à déclaré être grand père maternel du dit enfant » .4

Louis René JARROSSAY est né le 14 novembre 1814 à 4 heure du soir à Fercé sur Sarthe. Ses parents sont Louis René JARROSSAY, vigneron et Renée Anne ORY sans profession.

Parmi les témoins, seul le premier a un lien de parenté avec lui. Il s'agit de Louis ORY, vigneron, âgé de 58ans. Il est le grand-père maternel de l'enfant.

⁴ AD 72 en ligne, Registres paroissiaux et d'état civil, Fercé-sur-Sarthe, N 1793-1832, 2Mi EC 139_4

Descendants de Louis René Jarrossay



Export proposé par Geneanet - Arbre en ligne : Morgane BOULAY - <https://gw.geneanet.org/morganebly>

1/1

Mon aïeul est l'aîné d'une fratrie de 5 enfants et a 2 demi-sœurs.

- **Alexandre Joseph JARROSSAY** : le deuxième enfant. Il est né le 4 février 1818 à Fercé-sur-Sarthe. Il s'est marié le 11 avril 1850 à Pirmil en Sarthe avec Renée Louise Marie GARREAU. Je sais qu'ils ont eu ensemble une fille, Alexandrine Renée JARROSSAY née le 7 décembre 1851 à Pirmil. Je n'ai pas plus d'informations sur elle. Alexandre JARROSSAY est décédé le 28 novembre 1862 à Pirmil. ⁵
- **Arsène Joseph JARROSSAY** : Il est né le 9 mars 1820 à Fercé-sur-Sarthe. Il s'est marié le 30 juin 1846 avec Joséphine Rosalie POIVRET à Fercé. Ils ont eu ensemble un fils né seulement quelques mois après le mariage, le 12 novembre 1846. Il s'appelle Arsène Joseph JARROSSAY, exactement comme son père. Par la suite, je n'ai plus de trace du couple. Je suppose qu'ils ont déménagé car lors de mes recherches dans les recensements des populations postérieures à 1846 à Fercé-sur-Sarthe, ils ne sont plus mentionnés dans la ville. ⁶
- **Victoire Joseph JARROSSAY** : Elle est née le 10 septembre 1825, toujours dans le même village que ses frères. Je découvre en feuilletant les recensements de population de Fercé-sur-Sarthe qu'elle est domestique chez Monsieur ROLLAND Pierre en 1846 alors qu'elle est seulement âgée de 15 ans (voir photo annexes). Tout comme pour son frère, je ne trouve plus de trace d'elle dans les recensements de population de Fercé-sur-Sarthe.

⁵ AD 72 en ligne, Naissances, Fercé-sur-Sarthe, 1793-1832, 2 Mi EC 139_4 AD 72 en ligne, Naissances et Mariages, Pirmil, 1833-1856, 5 Mi 252_7-8 AD 72 en ligne Décès, Pirmil, 1860-1872, 5 Mi 252_13

⁶ AD 72 en ligne, Naissance, Fercé-sur-Sarthe, 1793-1832, 2 Mi EC 139_4 AD 72 en ligne, Mariage et décès, Fercé-sur-Sarthe, 1833-1856, 2 Mi EC 139_7-10

- **Pauline JARROSSAY** : elle est la dernière du couple et est née le 10 septembre 1825, toujours à Fercé-sur-Sarthe. ⁷

Un mois après la naissance de Pauline, sa mère Renée ORY décède, le 5 octobre 1828 à Fercé-sur-Sarthe à l'âge de 34 ans. Louis JARROSSAY, le père de mon aïeul, âgé de 38 ans lors du décès de sa femme se remarie moins d'un an après.

Effectivement, il se remarie le 25 avril 1829, toujours à Fercé-sur-Sarthe avec Augustine MERCEUIL, âgée de 27 ans. Il est précisé sur leur acte de mariage qu'elle est née à Noyen. J'en déduis qu'elle serait née vers 1802. Cependant je ne trouve aucun acte de naissance à son nom à Noyen entre 1785 et 1814. J'ai aussi cherché dans les villages alentours et à Fercé mais sans succès. Par manque de temps, je décide de laisser son acte de naissance de côté et me concentrer sur les liens directs de parenté avec le couple de mon mémoire. Il convient néanmoins de noter que de son second mariage avec Augustine MERCEUIL, Louis JARROSSAY a eu 4 enfants dont deux sont morts avant leur 1 an.

Voici les demi-frères et demi-sœurs de mon aïeul, Louis JARROSSAY :

- **Marie Louise Alexandrine JARROSSAY** : née le 16 mars 1830 à Fercé. Je n'ai pas plus d'information sur elle. ⁸
- **Louise Julienne JARROSSAY** : née le 3 février 1832 à Fercé et décède quelques jours après, le 19 février 1832. ⁹
- **Victor JARROSSAY** : né le 7 mars 1833 toujours dans la même commune et décède aussi moins d'un an après sa naissance, le 19 juillet 1833. ¹⁰
- **Félicité Henriette JARROSSAY** : née le 15 juin 1837 à Fercé. Elle se marie le 13 février 1862 avec Julien BRUON à Fercé. Je n'ai pas plus d'informations sur elle. Je sais cependant que sa mère était vivante lors de son mariage. J'en déduis donc qu'elle est décédée par la suite mais je n'ai pas trouvé son acte de décès. ¹¹

⁷ AD 72 en ligne, Naissance, Fercé-sur-Sarthe, 1793-1832, 2 Mi EC 139_4

⁸ Idem

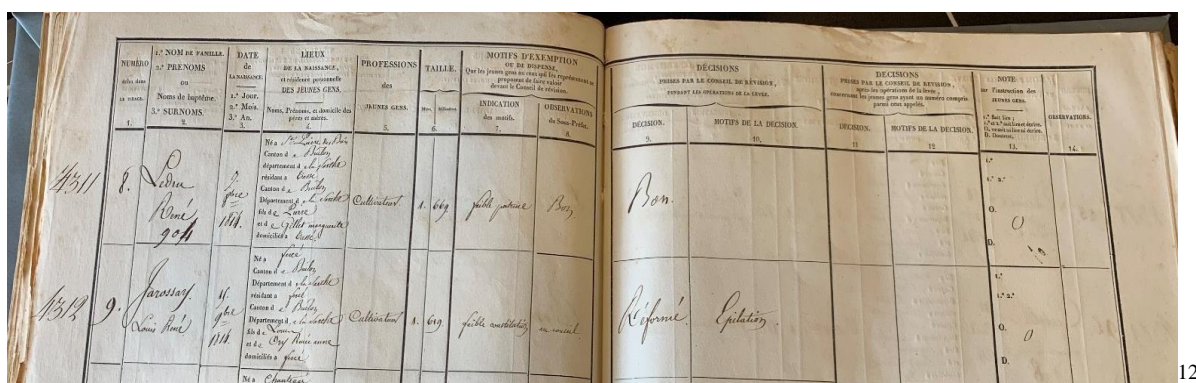
⁹ Idem

¹⁰ AD 72 en ligne, Naissance, Fercé-sur-Sarthe, 1833-1856, 2 Mi EC 139_7-10

¹¹ AD 72 en ligne, Naissance, Fercé-sur-Sarthe, 1833-1856, 2 Mi EC 139_7-10

Pour revenir à mon ancêtre, il convient désormais de parler de sa jeunesse et plus particulièrement de son parcours. A noter qu'à l'époque les fiches matricule des militaires n'existaient pas. En effet, on faisait uniquement mention du jeune homme qui allait faire son service militaire lorsqu'il était tiré au sort sur un livre classant tous les jeunes soldats.

Louis JARROSSAY alors âgé de 20 ans se présente pour son service militaire comme tous les jeunes de l'époque. Si peu d'information ressortent, il est précisé qu'il mesure 1m619. De plus, il est inscrit 0 dans la case note. Cela signifie qu'il ne sait ni lire ni écrire.



Il est inscrit sur sa fiche matricule qu'il a été réformé pour « épilation ». C'est assez surprenant et peu commun. Je décide donc de faire des recherches dans l'espoir d'avoir de plus amples explications. Il s'avère que les recherches semblent plus compliquées que prévu car je trouve peu de résultats. L'hypothèse la plus probable que j'ai trouvée est celle concernant un champignon qui se développait dans le cuir chevelu et que les médecins, pour vérifier que les militaires ne l'avaient pas, épilaient ceux-ci. Je pense donc que mon aïeul a dû développer ce champignon et qu'ainsi ils n'ont pas voulu prendre de risque et l'ont réformé. Cependant cela reste une hypothèse car je n'ai pas trouvé de source sûre parlant de ce motif de réformation.

Fait surprenant, ayant été réformé dès 1834, je pensais qu'il ferait peut-être son service militaire l'année suivante étant donné qu'il a été réformé non pas pour incapacité mais pour un champignon. Or, je ne trouve pas son nom dans les tirages au sort des années suivantes. Peut-être qu'à l'époque les médecins ne voulaient prendre aucun risque et qu'une fois réformé, le jeune homme n'était pas rappelé sur les listes suivantes.

De plus, au cours de mes recherches, je constate qu'il se marie le 24 novembre 1835 à Fontenay sur Vègre, lieu de naissance de son épouse. Soit un an après avoir été appelé, j'en déduis donc qu'il ne sera pas sur les listes des années suivantes. Je reviendrai sur leur mariage un peu plus loin.

¹² AD 72 sur place, Tirage au sort, 1R117

Au cours de sa vie, il fit différents métiers. Tout d'abord, en 1835, lors de son premier mariage, il était tailleur d'habits. Il était donc artisan et faisait partie des personnes qui fabriquaient les vêtements avec les couturières, dentellières, brodeuses, gantières et bien d'autres. Par curiosité et pour avoir une idée de son travail, je décide de faire quelques recherches sur les tailleurs d'habits ainsi que la mode à l'époque. Ainsi, durant les années 1830 la mode féminine est composée de jupe longue, de manches amples qui se resserrent au niveau des poignets, d'un corsage avec une pointe sur le devant de la jupe. Concernant les hommes, on retrouve des vêtements ajustés avec des pantalons étroits et bien tendus ainsi qu'un haut-de-forme qui s'élargit vers 1840. Les tailleurs d'habits n'étaient pas d'un rang social très élevé comme l'on pourrait l'imaginer. En effet, c'était souvent des hommes vivant à la campagne et qui confectionnaient les habits avec le plus souvent, l'aide de leurs femmes qui étaient souvent couturières.

A savoir qu'aujourd'hui avec l'apparition du prêt à porter, le métier du tailleur d'habits à peu à peu disparu.

Par la suite, il devient cantonnier. Je ne sais pas à qu'elle date précisément mais je sais juste qu'en 1844, il exerçait ce métier à La Fontaine-Saint-Martin. En effet, cela est inscrit dans l'acte de naissance de sa fille Pauline JARROSSAY. Je suppose donc qu'il a dû changer de métier lorsqu'il a déménagé de Fontenay-sur-Vègre. Cela coïnciderait avec les dates et le changement de village. De plus, lorsqu'il arrive au Lude, il devient chef cantonnier, comme mentionné dans l'acte de décès de sa femme Adèle CHEVALLIER en 1849. A noter que le grade de cantonnier-chef a été instauré par un décret en date du 10 décembre 1835 et qu'il a pour vocation d'encadrer un groupe de cantonnier.

Concernant le métier de cantonnier, il s'agissait d'un ouvrier qui s'occupait de l'entretien des routes ou des voies ferrées. Ainsi, le chef cantonnier était celui qui encadrait un groupe de cantonnier.

L'auteur Alfred PIETREMONT dans son livre « Mémoires de M. Alfred Piétremon » de 1865 définit le cantonnier comme « *Moins que les derniers employés dans la hiérarchie, un peu plus qu'un ouvrier dans la langue, le cantonnier est un agent intermédiaire dont le nom et les fonctions sont tous les deux empruntés à la belle langue de Goëthe* »¹³. Ici, l'auteur reconnaît au cantonnier leur travail physique et peu glorieux. En effet, très peu se préoccupaient du sort des cantonniers à l'époque, que ce soit leurs conditions de vie ou même de travail avec le manque de logement pour les héberger sur les différentes routes ou ils passaient. C'est donc ce qu'a cherché à démontrer l'auteur dans son livre.

¹³<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6319606j/f15.item.r=histoire%20des%20cantonniers%201842cantonnier%20cantonnier> ,
page 2

Pour illustrer les métiers d'autrefois, j'ai mis des photos en annexes. L'intérêt est aussi de mieux visualiser le travail que pouvaient faire nos ancêtres.

Personnellement, je trouve fascinant de découvrir les métiers d'autrefois, que nos ancêtres pouvaient faire. C'est intéressant de voir aussi comment un métier a pu évoluer dans le temps, que ce soit en positif comme pour le travail de cantonnier ou aujourd'hui ont leur reconnaît la dureté de leur travail. Ou parfois, à l'inverse des métiers qui tombent dans l'oubli et n'existent quasiment plus à notre époque comme le tailleur d'habits.

Je constate de plus au cours de mes recherches que tout comme son père, la femme de Louis JARROSSAY, Adèle CHEVALLIER, décède jeune. En effet, elle décède le 3 février 1849 à l'âge de 35 ans, au Lude. Louis JARROSSAY va ainsi se remarier avec Madelaine BOISSEAU le 2 juillet 1850 au Lude. J'ai découvert qu'ils ont passé un contrat de mariage ensemble.



¹⁴ AD 72 sur place, actes notariés, Le Lude, 4 E 120/291

«

*Par-devant Mr Marchand,
notaire au Lude, chef-lieu de
canton, arrondissement de la flèche
(Sarthe)
soussigné,*

Furent présent :

*M. Louis Jarossay, cantonnier, demeurant à Plaisance, près la ville et commune au Lude,
veuf en premières noces d'Adèle Chevalier, avec trois enfants.*

Fils majeur de Louis Jarossay, cultivateur, demeurant à Fercé et de défunte

René Ory, sa femme. Stipulant en son nom personnel : D'une part,

Et M[ademoise]lle Madelaine Boisseau, domestique, demeurant au Tronchet,

commune du Lude. Fille majeure de défunte François Boisseau et Marie

Freulon, sa femme.

Stipulant aussi en son nom personnel :

D'autre part,

*Lesquels ont réglé ainsi qu'il suit, les clauses et conditions civils du mariage, projeté entre
eux, et dont la célébration doit avoir lieu prochainement à la Mairie du Lude. »*

A savoir que le contrat de mariage ne m'apprend pas beaucoup plus de choses, que ce soit sur les propriétés que chacun possède ou même leur vie.

Je décide toutefois de faire certaines recherches sur la deuxième épouse de Louis JARROSSAY. Elle est née le 25 octobre 1805 à Saint Mars de Cré et décède le 4 avril 1872 au Lude à l'âge de 66 ans. Cependant, ce mariage n'étant pas le sujet principal de mon mémoire, j'ai fait le choix de ne pas en parler. De plus, le couple n'ayant pas eu d'enfant ensemble, je ne souhaite pas en faire plus référence ici.

Louis JARROSSAY décède le 1^{er} novembre 1873 au Lude. J'ai peu d'informations sur sa succession car malheureusement une grande partie des archives notariales, dont les actes de successions, ne sont pas communicables car traités actuellement contre l'amiante aux archives départementales de Sarthe. Il est vrai que lorsque j'ai appris cette nouvelle, j'ai été un peu déstabilisée. Voulant toutefois trouver des documents sur mon aïeul, j'ai décidé de creuser un peu plus et j'ai ainsi fait une recherche de tous les notaires qui exerçaient en 1873 au Lude. J'avais ainsi espoir de pouvoir trouver un exemplaire de sa succession. Or,

mes recherches ont été vaines. Je pense qu'il n'y avait peut-être pas ou peu de biens et qu'il n'y a donc pas eu de succession devant un notaire.

La seule succession qu'on a pu me communiquer est celle de sa deuxième femme, Madelaine BOISSEAU, décédée 1 an avant lui. Il est inscrit dans l'acte de succession que Louis JARROSSAY est toujours cultivateur et qu'il est le donataire de toute propriété de tous les biens de la défunte à l'exception d'une somme de deux mille francs dont il n'a que l'usufruit (la nue-propriété léguée à ses frères et sœurs).

Louis JARROSSAY acquiert ainsi :

- 1) Le mobilier d'éleveur, d'une valeur de cinq cent cinquante francs
- 2) Le champs des Landes, du mortier Vineau ou de la Garenne, commune de Dissé, d'un revenu brut de 45 francs
- 3) Le champ des Landes, terre, et son chemin d'exploitation, dis les Ruelles, et son autre chemin de 2^{ème}revenu, 60 francs

Le total étant de cent cinq francs.

(Voir annexe n°3)

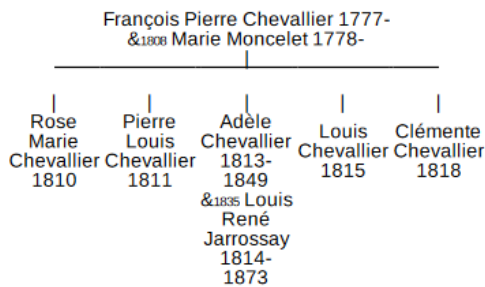
En recherchant dans les hypothèques, j'ai découvert que Louis JARROSSAY avait vendu une maison au Lude, peu de temps avant son décès. C'est d'ailleurs lors de cette vente que j'ai pu confirmer que mon aïeul et sa seconde femme n'ont pas eu d'enfant ensemble. En effet, il n'est fait mention dans le contrat de vente, uniquement de ses trois enfants qu'il a eu de sa première union avec Adèle CHEVALLIER (voir annexe 3bis).

2. Adèle CHEVALLIER

Elle est née le 4 octobre 1813 à Fontenay sur Vègre. Son acte de naissance ne m'apporte pas énormément d'informations. Hormis celle de connaître les noms et prénoms de ses parents. Concernant les témoins cités dans l'acte, ils n'ont pas de lien de parenté avec Adèle CHEVALLIER (voir annexe n°4).

Ainsi, elle est la fille de François Pierre CHEVALLIER né le 31 mai 1777 à Tassé et de Marie MONCELET née le 8 février 1778, aussi à Tassé. Ses parents se sont mariés le 12 juillet 1808 à Fontenay sur Vègre.

Descendants de François Pierre Chevallier



Export proposé par Geneanet - Arbre en ligne : Morgane BOULAY

Comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessus, Adèle CHEVALLIER fait partie d'une fratrie de 5 enfants :

- Rose Marie CHEVALLIER : née le 10 avril 1810 à Fontenay-sur-Vègre.
- Pierre Louis CHEVALLIER : né le 15 septembre 1811 dans la même ville
- Louis CHEVALLIER : né le 14 juin 1815
- Clémentine CHEVALLIER : né le 12 janvier 1818

J'ai très peu d'informations sur ce côté du mémoire.

Je constate au cours des divers actes que Adèle CHEVALLIER ne semble pas avoir travaillé. En effet, il n'est fait mention d'aucun travail la concernant.

Par ailleurs, Adèle CHEVALLIER passera la quasi-totalité de sa vie à Fontenay-sur-Vègre car elle y est née, s'y est mariée et aura presque tous ses enfants là-bas. Cependant, elle aura sa dernière fille à La Fontaine Saint Martin, avant de décéder au Lude, le 3 février 1849 à l'âge de 35 ans. Il n'est pas précisé dans son acte de décès les raisons de ce dernier.

Par ailleurs, tout comme son époux, je n'ai pas pu avoir accès à son acte de succession et je n'ai rien trouvé non plus dans les archives notariales qui étaient mises à ma disposition.

D. Leur évolution géographique

Pour rappel, le couple choisi pour le mémoire s'est marié à Fontenay, village de naissance de l'épouse.

Selon l'origine, le nom de la commune a été donné par Saint Philibert, fondateur de nombreux prieurés et monastères. Il aurait fait jaillir une source en frappant le sol de son bâton. Considérant ce lieu sacré, il nomma le village « fontanatum » qui signifie « lieu où sourdent les fontaines ». Puis au fil des années, le nom s'est transformé en Fontenay. Aujourd'hui, considérant que le lavoir du village, construit au 19^{ème} siècle serait alimenté par cette source, une statue en terre cuite, à l'effigie de Saint Philibert trône dans une niche au milieu du toit du lavoir.



Par ailleurs, si la commune s'appelait Fontenay auparavant, elle a changé de nom par un décret du 2 avril 1933. Elle se nomme désormais Fontenay-sur-Vègre. On estime que la commune date au moins du Moyen-Age. Fontenay-sur-Vègre fait partie des communes rurales du fait de sa densité qui est relativement faible. Elle possède un fort taux de territoires agricoles (plus de 95%).

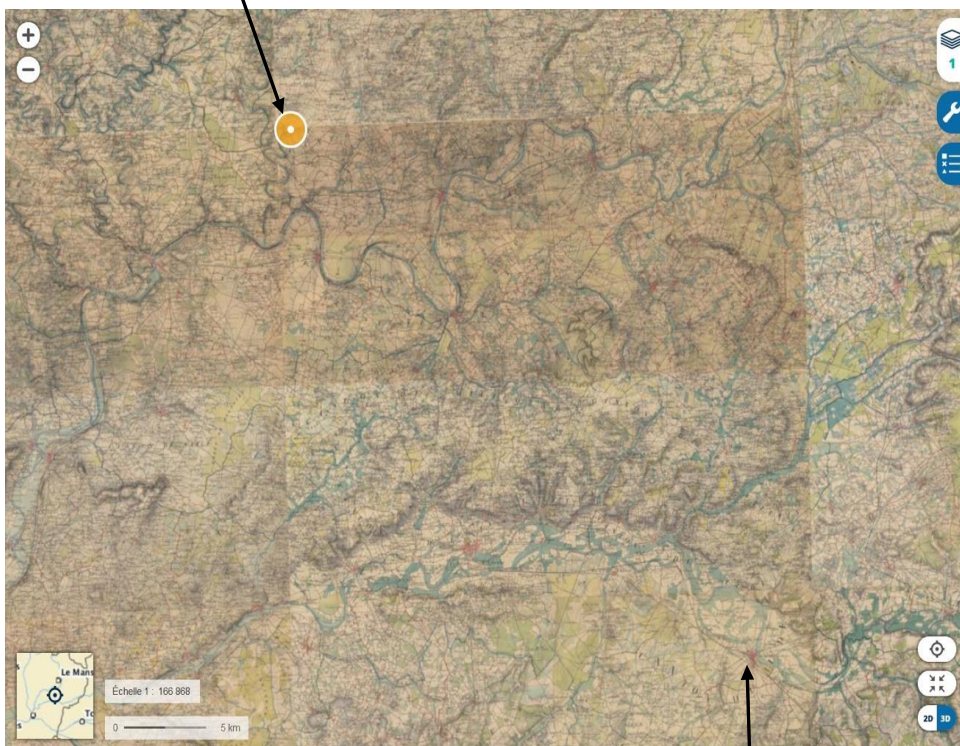
Fontenay fait partie des lieux où est passé la première expérience publique de communication à distance. En effet, le 2 mars 1791, le télégraphe Chappe transmet un message pour la première fois entre son village natal Brûlon et le village de Parcé qui se trouve à 14km de distance. Il a transmis le message « l'Assemblée nationale récompensera les expériences utiles au public ». Le principe du télégraphe Chappe est de communiquer visuellement par sémaphore, effectif sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres.

15

Concernant les armoiries de Fontenay sur Vègre, c'est un habitant de la ville qui les a créées. Pour ce faire, il est parti de trois points différents qu'il souhaitait voir être représentés sur les armoiries. En premier, l'idée était de prendre en compte l'usage historique sur le territoire de Fontenay. La seconde idée portait sur le souhait de son créateur d'intégrer la narration légendaire des origines et du nom du village. Pour terminer, l'habitant a souhaité représenter la commune dans son environnement territorial actuel. Le blason de Fontenay sur Vègre est « Parti de gueules à la Crosse abbatiale d'Or brochant sur une Fontaine et d'Azur à la Fleur-de-Lys mi-partie d'Or mouvante du Trait ; bordé d'Or à Dextre et de Gueules à Senestre ; timbré d'une Couronne murale de Village, soutenu d'une Gerbe de Blé à Dextre et d'une Gerbe de Roseaux-massue à Senestre toutes deux au Naturel, posées en Sautoir à la Pointe et liées de Gueules l'une à l'autre. »



¹⁵ Source : <https://fontenay-sur-vegre.fr/la-commune/patrimoine-environnement/>



**CARTE DE L'ÉTAT-MAJOR
(1820-1866)**

Carte française en couleurs du XIX^e siècle en couleurs superposables aux cartes et données modernes.

Institut national de l'information géographique et forestière

AFFICHER LA LÉGENDE



**CARTE DE L'ÉTAT-MAJOR
(1820-1866)**

Carte française en couleurs du XIX^e siècle en couleurs superposables aux cartes et données modernes.

Institut national de l'information géographique et forestière

AFFICHER LA LÉGENDE

Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866>

Voici une représentation de la ville de Fontenay par la carte de l'Etat-major (1820-1866). J'ai choisi cette représentation car c'est durant cette période que le couple de mon mémoire a vécu là-bas. On peut constater que Fontenay est un petit village. J'ai aussi choisi de représenter la distance entre les deux villes où les époux ont vécu. Cela permet ainsi de mieux visualiser la distance qu'ils ont parcouru au cours de leur vie.

Cependant, comme j'en ai fait mention un peu plus tôt, le couple n'est pas resté vivre à Fontenay. Il est par la suite parti vivre au Lude (environ 50km de distance entre les deux villes). C'est d'ailleurs dans cette ville qu'ils décéderont tous les deux. Adèle CHEVALLIER décédera le 3 février 1849 et Louis René JARROSSAY décédera le 1^{er} novembre 1873.

A noter que leur dernier enfant est né à Fontenay en 1842 et que Adèle CHEVALIER est décédée en 1849 au Lude. J'ai donc supposé qu'ils auraient pu avoir d'autres enfants avant son décès.

Je décide donc dans un premier temps de faire des recherches dans les actes de naissance au Lude entre 1842 et 1849. Malheureusement, je ne trouve aucun résultat. De plus, n'existant pas de recensement de population antérieur à 1906, je décide de chercher dans les communes entre Fontenay-sur-Vègre et Le Lude voir si je trouve une trace de leur passage.

C'est ainsi que j'ai pu découvrir qu'ils avaient eu un autre enfant à La Fontaine-Saint-Martin en 1844. Il s'agit de Pauline Henriette JARROSSAY, née le 6 mai 1844. Cependant, concernant les autres villages entre Fontenay-sur-Vègre et Le Lude, je ne trouve aucune trace de leur passage entre 1842 et 1849.

La question que je me pose encore aujourd'hui est celle de savoir pourquoi ont-ils quitté leur lieu de résidence à Fontenay-sur-Vègre après tout ce temps ? Le Lude était-elle une ville désirée par le couple ?

Concernant le mémoire, mes réponses resteront en suspens. J'ai toutefois envie de continuer de mener mon enquête dans l'espoir d'avoir de nouvelles réponses à mes diverses questions.

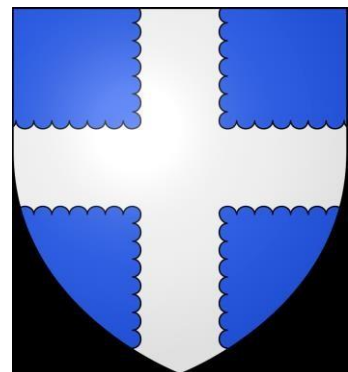
S'il est vrai que le couple n'est peut-être pas resté longtemps vivre au Lude, Louis JARROSSAY y est resté au décès de sa femme et certains de leurs enfants y ont aussi vécu. C'est la raison pour laquelle je souhaite aussi faire part de l'histoire du Lude qui a connu certaines évolutions et tourments.

Pour commencer, Le Lude se situe dans le département de la Sarthe en région Pays de la Loire. Le nom « Lude » provient du latin *lucius* qui signifie « clair ». On utilisait ce nom pour signifier que la ville avait été implantée dans une clairière, un espace défriché en forêt.

La ville du Lude possédait autrefois un grenier à sel et un château qui est encore conservé aujourd'hui et que l'on peut visiter. L'origine du château date du IX^{ème} siècle. Sa mission à l'époque était de protéger les terres des seigneurs. Par la suite, il sera fortifié et permettra ainsi lors de la Guerre de Cent ans en 1370, à l'occasion de la bataille de Pontvallain de repousser les attaques anglaises. Une nouvelle transformation du château aura lieu dans les années 1500 où il deviendra non pas une forteresse mais un palais, le rendant ainsi comme un lieu grim pant dans l'ascension royale et plus précisément avec une famille au service des rois de France. Aujourd'hui, et depuis 260 ans, le château appartient à la famille NICOLAY qui veille à la conservation du château. Le château du Lude est en partie visitable encore aujourd'hui.



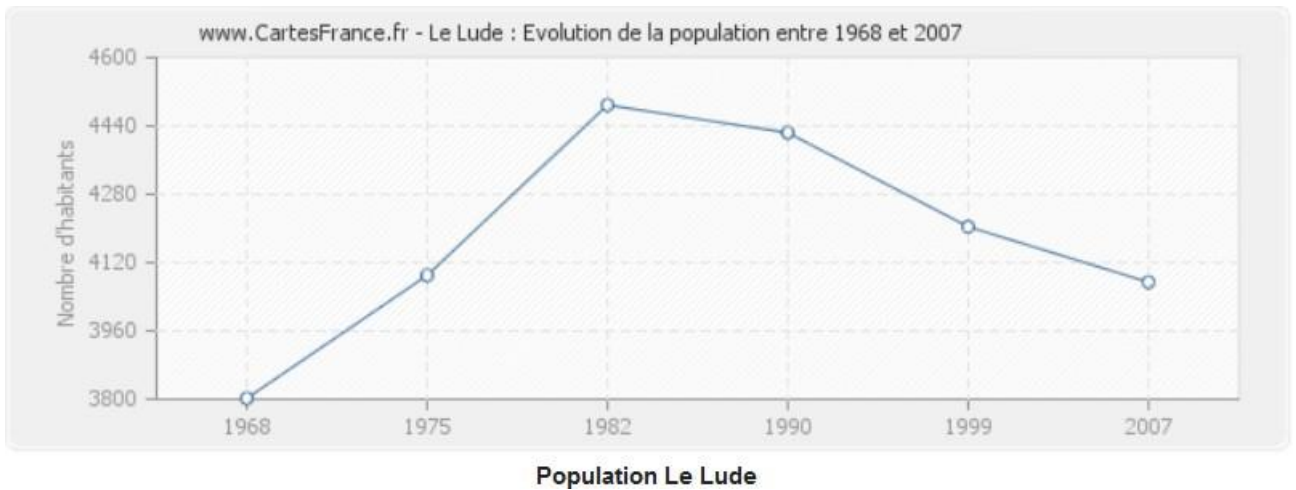
16



Concernant le blason du Lude, il est d'azur à la croix engrêlée d'argent. C'est un blason familial, celle de Daillon qui fut adopté officiellement par la commune du Lude le 17 juillet 1961 même s'il était déjà d'usage depuis 1669.

Je souhaite faire un rapide aperçu de l'évolution de la population qu'a connu la ville du Lude entre 1968 et 2007. Même si cela ne correspond pas aux dates auxquels ont vécu Louis JARROSSAY ainsi que sa femme, Adèle CHEVALLIER, ce graphique permet néanmoins d'avoir une idée de la croissance que la ville a rencontrée au cours des années. De plus, ce graphique me permet de justifier l'évolution des parcelles dont mes ancêtres ont été propriétaires.

¹⁶ <https://www.lelude.com/>



Pour revenir à leur habitation sur le Lude, j'ai plus de renseignements comparés à leur résidence à Fontenay-sur-Vègre. En effet, j'ai le nom du lieu-dit où mon aïeul habitait. En effet, il est fait mention dans divers actes, comme par exemple dans son acte de décès qu'il vivait au lieu-dit « Plaisance » au Lude. Je décide donc de poursuivre mes recherches au niveau des fiches cadastrales pour trouver le numéro des parcelles où il vivait. De plus, cela me permettra de savoir s'il était propriétaire ou locataire.

M. Juressay Louis Constantine demeurant à *Plaisance* (Folio 111)

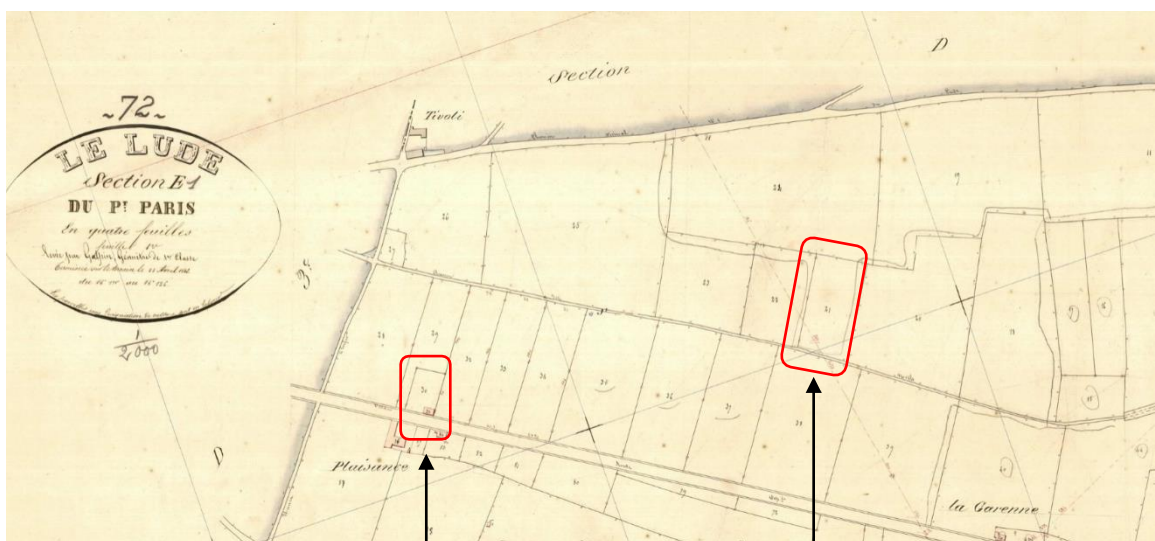
LIGES.	de la section.	du numéro du plan.	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSE.	REVENU		FOLIOS DE LA MATRIÈRE d'où sont tirés et où sont portés les articles vendus ou acquis.		ANNÉE de la MUTATION.		NOMBRE d'ouvertures imposées.	
			DES TRIAGES OU LIEUX DITS et des noms particuliers des parcelles.	de la nature de la propriété.	par parcelle.				par parcelle.	total.	tiré de	porté à	Entrée.	Sortie.		
					h.	a.	c.									fr.
1	C	34	Plaisance	Parcels	12	10	12	16	2	2	50	22	53		1871	
2		31		Arrière						20						
3		31		Arrière					1		30					
4																
5																
6																
7																
8																

¹⁷ AD 72, sur place, Cadastre du Lude, 3 P 178/235

Je constate que Louis JARROSSAY était propriétaire d'une maison, d'un sol, ainsi que d'une carrière. Première réflexion que je me fais en découvrant la fiche cadastrale, il semble être le seul à avoir été propriétaire du lieu-dit « Plaisance ». Il s'avérera plus tard que mon interrogation se confirmera. En effet le lieu-dit n'existe plus aujourd'hui.

En outre, les numéros des trois parcelles sont le 30, 31 et 21. Cependant, je suis surprise que les numéros de parcelles ne se suivent pas. Je décide donc de rechercher directement sur le cadastre du Lude le numéro des parcelles pour m'aider à visualiser où elles se situent ainsi que la grandeur des terrains.

Comme on peut le voir sur la photo ci-dessous, la parcelle 21 est bien située à un autre endroit et donc pas directement reliée à la maison de la famille. Il est précisé sur la fiche cadastrale que la parcelle 21 correspond à un sol. J'en déduis donc qu'il s'agissait certainement d'un champ dans lequel il faisait différentes cultures ou bien qu'il s'en servait pour les animaux. Cependant, cela reste des suppositions car je n'ai pas d'archive me permettant d'affirmer ces suppositions.



18

Parcelles 30 et 31

Parcelle 21

¹⁸ AD 72 en ligne, cadastre du Lude en 1846, PC\178\157, E1 du Petit Paris



19

Lors de mes recherches sur les plans cadastraux, j'ai constaté qu'entre 1846 et 1971, lors du cadastre suivant, la section E1 n'existait plus. Un peu déconcerté, je me suis alors mise à rechercher comment avaient été recalculées les différentes sections du cadastre du Lude. J'ai constaté que le numéro de parcelle de la propriété de mon ancêtre avait aussi été modifié. Je suppose que cela est sûrement dû au développement de la ville qui s'est agrandi au fil des années. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité mettre une image récente, permettant ainsi de montrer l'évolution de la parcelle où a vécu Louis JARROSSAY.

De plus, cette seconde photo vient appuyer le graphique montrant l'évolution de la population au Lude entre 1968 et 2007. On constate que le centre de la ville s'est élargi et que certains champs sont devenus des habitations.

Ainsi, concernant le couple de mon mémoire, Louis JARROSSAY et Adèle CHEVALLIER, les différents documents m'ont permis d'apprendre de nombreuses choses sur eux, ainsi que leur vie, leurs déplacements. Il est temps désormais d'en découvrir plus sur l'une des branches ascendantes de ce fameux couple.

¹⁹ <https://france-cadastre.fr/cadastre/lude>

III. Les ascendants de Louis René JARROSSAY

Pour mon mémoire, j'ai fait le choix de parler de l'ascendance de Louis JARROSSAY dans le but de remonter une branche le plus haut possible.

A. 1^{ère} génération

La première génération est celle des parents de Louis René JARROSSAY. Ayant eu leurs noms d'indiqués dans l'acte de mariage entre Louis JARROSSAY et Adèle CHEVALLIER, je suis donc partie d'ici.

Ainsi, le père de mon aïeul s'appelle aussi Louis René JARROSSAY. Il est vigneron et vit à Fercé. Je constate que sa maman, Renée ORY est malheureusement décédée lors du mariage. Il est inscrit qu'elle est décédée le 5 octobre 1828 à Fercé.

En premier lieu, je décide donc de retrouver l'acte de décès de Renée ORY pour voir si ce dernier pourrait m'apporter des informations. J'apprends que son époux Louis JARROSSAY était âgé de 37 ans au moment du décès. N'ayant pas plus d'information, je décide de rechercher dans les actes de naissances aux alentours de 1791 pour voir si je trouve l'acte de naissance de Louis JARROSSAY. J'ai aussi espoir qu'il soit né à Fercé (lieu de décès de sa femme). Je trouve son acte de naissance. Il est né le 18 mai 1790 à Fercé, ses parrains et marraines ne sont pas des personnes de la famille. Je n'ai donc pas plus d'information le concernant, hormis le nom de son père Pierre JARROSSAY, qui est vigneron et sa mère, Renée DAVID. J'apprends aussi que ses parents se sont mariés à Fercé.

Louis JARROSSAY est issu d'une fratrie de 3 garçons et il est le benjamin :

- **Pierre JARROSSAY** : il est né le 29 octobre 1786 à Fercé. Il décède à Fercé le 10 décembre 1799 à l'âge de 13 ans. Je n'ai donc pas plus d'informations sur lui.
- **Joseph JARROSSAY** : le dernier de la fratrie, il est né le 29 mars 1794 à Noyen-sur-Sarthe à l'inverse de ses deux frères. Il se marie le 29 mars 1815 à Fercé-sur-Sarthe avec Anne FOLLIOT. Il était vigneron sur Noyen. Je sais qu'ils ont eu une fille ensemble, le 25 mai 1821. Elle s'appelle Anne Joséphine JARROSSAY et est née à Fercé. Je n'ai pas sa date de décès. De plus, n'étant pas le sujet de mon mémoire, je n'ai pas fait plus de recherches sur cette partie de la famille.

Par la suite, je décide de poursuivre mes recherches dans la liste des conscrits pour obtenir de plus amples informations sur Louis JARROSSAY.

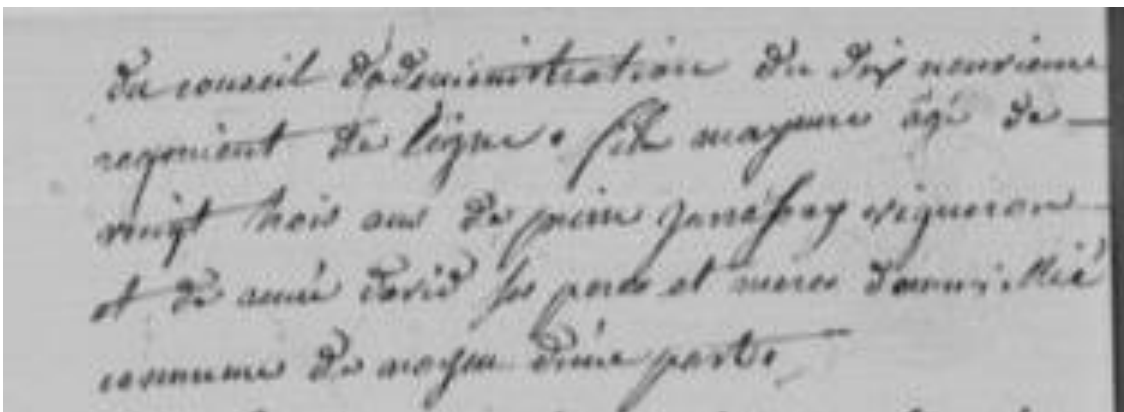
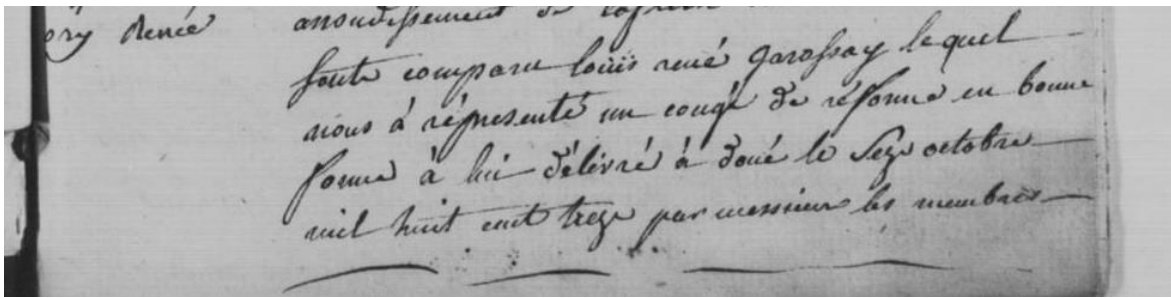
En effet, à l'époque, il existait un tirage au sort instauré par un décret impérial de Napoléon Ier le 29 décembre 1804. L'intérêt était d'agrandir les troupes. Chaque canton devait fournir un certain nombre d'hommes. A savoir que pour retrouver la date à laquelle un homme faisait son service militaire, il faut ajouter +20. Je commence donc par l'année 1810 mais sans résultats. Finalement, c'est en 1813 que Louis JARROSSAY a fait son service militaire. A l'époque il n'y avait pas encore de fiche militaire individuelle. Seulement la liste des hommes appelés. Néanmoins, cette liste me permet d'en apprendre plus sur son apparence.

Je découvre aussi qu'il faisait bien partie des conscrits de l'an 1810 mais qu'il ne rentre au corps qu'en 1813. Il est précisé qu'il a pioché le numéro 30 lors du tirage au sort. Je constate qu'il n'est pas resté longtemps car il est arrivé au corps le 8 juin 1813 et est parti en réforme le 16 octobre 1813. Il existe différents motifs de réforme mais principalement portée sur le physique. La première est celle de la taille. A l'époque, il fallait mesurer au minimum 1m54. Mon aïeul passe ainsi tout juste cette condition car il mesure 1m55. Il existait aussi d'autres critères comme par exemple la difformité des membres, les problèmes de vue, la déficience mentale, Dans le cas présent, il n'est pas fait mention de la raison de son congé de réforme et n'existant pas d'autres archives militaires pour l'époque. Je me retrouve alors sans réponse à ma question.

particuliers	profession d' <i>cultivateur</i>			
N.° <i>14589</i> <i>Jarrossay</i> Nom	Arrivé au Corps le <i>8 Juin 1813</i> enrôlé volontaire	<i>4^e du 8^e</i> <i>4^e 25^e</i>	<i>Fusilier</i>	<i>parti en réforme le 16</i> <i>Octobre 1813</i>
filz de <i>Jacques</i> et de <i>Marie Marie</i> né le <i>10 Mars 1790</i> à <i>Prey</i> canton d' <i>Emalière</i> département d' <i>Salazelle</i> taille d'un mètre <i>5</i> centimètres visage <i>ovale</i> front <i>large</i> yeux <i>bleus</i> nez <i>froncé</i> bouche <i>ouverte</i> menton <i>roulé</i> cheveux <i>bruns</i> sourcils <i>bruns</i> marques particuliers	incorporé, venant d' conscrit de l'an <i>MII</i> remplaçant un conscrit de l'an du département d' compris sur la liste de désignation du canton d' <i>Emalière</i> sous le N.° <i>30</i> son dernier domicile était à département d' <i>Salazelle</i> profession d' <i>cultivateur</i>			
N.° <i>14589</i> <i>Jarrossay</i>	Arrivé au Corps le <i>8 Juin 1813</i>	<i>9^e du 8^e</i>	<i>Fusilier</i>	<i>Parti en réforme le 16</i> <i>Octobre 1813</i>

20

²⁰ AD 72, sur place, Liste des tirages au sort, 1 R 42



21

« Sont comparu Louis René Jarossay le quel nous a représenté un congé de réforme en bonne forme à lui délivré le seize octobre mil huit cent treize par messieurs les membres du conseil d'administration du dix-neuvième régiment de ligne, fils majeure âgé de vingt trois ans de Pierre Jarossay vigneron et de Anne David ses père et mère domicilié commune de Noyen d'une part ».

Par ailleurs, en retrouvant son acte de mariage, en date du 1^{er} janvier 1814 à Fercé, j'ai un peu plus de détails sur son congé de réforme. Effectivement, je constate que Louis JARROSSAY a obtenu un congé de réforme le 16 octobre 1813 (comme précisé sur sa fiche ci-dessus), qui a été délivré par le conseil d'administration. J'apprends aussi qu'il faisait partie du 19^{ème} régiment de ligne comme mentionné dans son acte de mariage. Cependant, concernant cette dernière info, il n'est pas fait mention du lieu du régiment.

De plus, je n'ai pas plus d'informations et aucune archive permettant de me renseigner plus en détail sur les raisons de son congé. En effet, il est précisé aux archives départementales de la Sarthe, où j'ai fait mes recherches qu'ils n'ont pas d'autres archives militaires pour les dates antérieures à 1860. Je me retrouve donc au moment où je rédige mon mémoire sans informations complémentaires. J'espère toutefois pouvoir par la suite trouver une éventuelle piste que j'aurai pu omettre d'utiliser lors de mes recherches.

²¹ AD 72 en ligne, Registres paroissiaux et d'état civil, Fercé-sur-Sarthe, 2 Mi EC 139_5-6

A la suite de la mention de son congé de réforme, il est inscrit le nom de ses parents dont je connais déjà l'identité car je possède l'acte de naissance. Je sais toutefois que ses parents sont encore en vie lors de son mariage et qu'ils vivent à Noyen.

Le 5 octobre 1828, sa femme, Renée ORY décède à Fercé sur Sarthe, à l'âge de 34 ans. Il n'est pas fait mention dans son acte de décès la cause de ce dernier. Quelques mois après, le 25 avril 1829, Louis JARROSSAY se remarie avec Augustine MERCEUIL, toujours à Fercé. Ils auront 4 enfants ensemble dont j'ai déjà fait mention dans la partie dédiée aux frères et sœurs de mon aïeul, Louis René JARROSSAY.

Par la suite, je décide de me renseigner sur son investissement dans la vie du village de Fercé. Je trouve ainsi qu'il est inscrit sur les listes des votants et des suffrages exprimés pour l'an 9 (correspondant à l'année 1801). Cependant, en poursuivant mes recherches dans les archives communales de Fercé, il n'est pas mentionné. J'en déduis donc qu'il n'a pas participé à la vie du village, hormis le fait qu'il soit présent sur les listes électorales.

Voulant en connaître davantage sur lui, je me penche par la suite sur son habitation. Sachant qu'il a été vigneron, j'en déduis qu'il a certainement des terres. J'avais noté lors de mes recherches qu'il vivait au hameau la Chardonnière à Fercé. Je me lance donc dans les recherches de ce lieu-dit sur le cadastre de Fercé. Je constate alors que c'est plus qu'un lieu-dit car je trouve de nombreuses parcelles à ce nom là sur le cadastre. N'ayant pas plus de détails sur le numéro de la parcelle qui concerne mon aïeul, je n'ai d'autres choix que rechercher pour chaque parcelle le nom du propriétaire en espérant trouver son nom.

Si cela a pu prendre un peu de temps, je trouve finalement une matrice cadastrale au nom de Augustine MERCUEIL. Je m'arrête sur cette dernière car je sais que c'était la seconde femme de Louis JARROSSAY et qu'il est envisageable qu'elle ait héritée de ce dernier à la suite de son décès. Il s'avère que c'est une bonne piste car je retrouve la propriété du couple, qui correspond bien au nom que j'avais pu apercevoir lors des divers actes et je trouve de plus le numéro des parcelles à leurs noms.

Je découvre qu'ils possédaient une maison, un jardin ainsi qu'une vigne. De plus, constatant que ce sont les premiers mentionnés par le cadastre, je peux supposer que ce sont les premiers propriétaires du terrain. Cependant, j'émet des réserves car sachant qu'à l'époque l'intérêt des cadastres était pour les impôts, je ne peux pas savoir s'il existait déjà une habitation au lieu-dit auparavant et si oui à quel nom.

Folio 371

NOMS, PRENOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES, des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.	INDICATION		CONTENANCE IMPOSABLE		CLASSES	REVENU		FOLIOS de la matrice où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.					
		de la sec- tion.	du numéro du plan.	des cantons ou lieux dits.	de la nature de la propriété.		par parcelle.	TOTALE.	fr.	cc.	fr.	cc.		
Marsseil Augustin 1861	1861	a	270	La Charbonnière	Vignes	arp. p. m.	1 10	11 20	1	fr. cc.	20 66	00	47	2
Uvoz Jarrossay	1861		270		Vignes	arp. p. m.	0 0	0 0	8	fr. cc.	14 66	00	48	
Uvoz Jarrossay			271		Vignes	arp. p. m.	16 00	16 00	3	fr. cc.	11 07	00	42	
			272		Jardin	arp. p. m.	9 80	9 80	2	fr. cc.	2 22	00	43	
Jarrossay René Victor Propriétaire à la Pot. de la rue de Noyon (1861). Labrousse Pierre Jarrossay Adolphe à la Bouillie, à Noyon (1861)														

A savoir qu'à l'époque l'intérêt des cadastres n'était pas dans un but d'archives comme pour nous aujourd'hui. L'intérêt était de connaître la superficie des terrains de chaque habitant pour les impôts. J'en conclus aussi qu'ils devaient donc payer une certaine somme d'impôts sur chacune de leurs parcelles. De plus, à l'époque, les géomètres n'existaient pas encore, le calcul des superficies des terrains n'est donc pas identique à celui que l'on pourrait retrouver aujourd'hui.

Pour en revenir aux trois parcelles de mes aïeux, il est mentionné que la superficie totale des trois parcelles était de 55p 20m. Le total de l'impôt pour ces parcelles était de 20 francs et 66 centimes, plus 14 francs et 66centimes. Sachant qu'ils possédaient des vignes, leurs parcelles se trouvent donc excentré du bourg, à la limite du village de Fercé-sur-Sarthe.

L'on peut de plus retrouver en annexe des extraits du livre des impôts de la commune de Fercé, permettant ainsi de voir combien d'impôts versait Louis JARROSSAY pour ses différentes parcelles (annexe n°5).

En voulant voir l'évolution des parcelles jusqu'à nos jours, je constate que désormais les parcelles ne sont plus que des champs et il n'existe plus d'habitation.

Parcelles 270, 271 et 272



22

Voulant en savoir encore un peu plus sur la vie de Louis JARROSSAY, je décide de consulter la liste des votants du conseil municipal de Fercé. Je pourrais ainsi voir s'il a participé à la vie du village. Malheureusement, aucun JARROSSAY n'est apparu. Toutefois, j'aperçois un nom qui me semble familier. Après quelques petites recherches rapides dans mon arbre, je constate que le père de Renée ORY (la femme de Louis JARROSSAY), Louis ORY fait partie des noms qui ont été sortis lors du scrutins des élections communales de l'an IX.

Est-ce une chance ? Je ne sais pas. Ce qui est sûr, c'est que cette découverte me permet de montrer qu'avec un peu de détermination, on finit toujours par trouver quelque chose. Qu'importe que ce ne soit pas la personne que je cherchais, cela reste pour moi une belle découverte.

N'étant pas le sujet de ma partie, je préfère mettre la liste des élections en annexe de mon mémoire (numéro 6).

Pour terminer sur Louis René JARROSSAY, il décédera le 20 novembre 1859 à Fercé-sur-Sarthe. Comme pour d'autres personnes de mon mémoire, je n'ai malheureusement pas pu avoir accès à son acte de succession. Ainsi, concernant la première génération d'ascendance de Louis JARROSSAY, mes recherches se terminent ici pour mon mémoire.

²² AD 72 en ligne, Cadastre, Fercé-sur-Sarthe, 1826, PC\132\003, A2

B. 2^{ème} génération

A partir d'ici, les recherches se sont avérées un peu plus compliquées. Dans un premier temps, l'écriture est différente et j'ai de ce fait plus de difficultés à lire ce qui est inscrit sur les actes. De plus, plus nous remontons dans les années et moins il y a de sources. Concernant celles que nous pouvons consulter, elles ne sont pas identiques d'une ville à une autre. On ne retrouve pas les mêmes informations et il s'avère que parfois il n'y a quasiment aucune information.

Pour revenir au sujet du mémoire, Pierre JARROSSAY, père de Louis JARROSSAY, est né le 25 mai 1757 à Chemiré le Gaudin. Pour trouver son acte de naissance, j'ai commencé par rechercher l'acte de mariage entre lui et sa femme Renée DAVID. Effectivement, n'ayant que l'acte de naissance de Louis JARROSSAY né en 1790, et sachant qu'ils s'étaient mariés avant sa naissance à Fercé, j'ai fait le choix de débiter mes recherches par leur acte de mariage.

Je découvre donc qu'ils se sont bien mariés à Fercé, le 14 février 1786. J'apprends à travers l'acte que les deux parents de Pierre JARROSSAY sont décédés. Son père s'appelait Pierre JARROSSAY et sa mère Anne DOINARD. Il est précisé que Pierre JARROSSAY est majeur et qu'il est originaire de la paroisse de Chemiré le Gaudin. C'est une information importante car je sais désormais où rechercher l'acte de naissance de mon aïeul. De plus, à cette période nous sommes toujours sous la législation royale avec l'ordonnance de Blois de 1579 qui prévoit la majorité matrimoniale à 25 ans pour les filles et 30 ans pour les garçons. J'en déduis donc que lors de son mariage, mon ancêtre, Pierre JARROSSAY devait avoir aux alentours de 30 ans. C'est toutefois une information à prendre avec précautions car nous savons qu'à l'époque les dates de naissances ne sont pas sûres à 100%. Je décide néanmoins de prendre le parti pris de rechercher son acte de naissance dans les années 1758. Cela correspondrait ainsi à 30 ans.

Concernant son épouse, Renée DAVID, elle est fille majeure de défunt Jacques DAVID, bordager et Renée MARCOUIL. Tout comme pour son époux, j'en déduis que Renée DAVID avait aux alentours de 25 ans lors de son mariage. Je n'ai pas plus d'informations sur les deux personnes. Je tenais toutefois à faire des recherches sur le métier du père qui je l'avoue m'était alors inconnu. J'apprends après de rapides recherches qu'un bordager est un exploitant agricole qui travaille sur des terres de 5 à 10ha. La taille du terrain correspondant au minimum pour qu'une personne ait le minimum pour vivre.

Je décide donc par la suite de rechercher l'acte de naissance de mon aïeul dans la paroisse de Chemiré le Gaudin. C'est finalement en 1757 que je retrouve son acte de naissance. Ma prise de risque aura finalement été un succès car il n'y avait qu'un an d'écart entre mon estimation et l'année de sa naissance. Pierre JARROSSAY est né le 25 mai 1757 dans la paroisse de Chemiré le Gaudin. Son parrain et sa marraine ne sont pas des membres de sa famille mais des habitants du village.

Pierre JARROSSAY décédera le 15 août 1823 à Noyen-sur-Sarthe. Concernant son épouse, Renée DAVID, je ne trouve malheureusement aucun acte de décès à son nom. Je suppose qu'elle est sûrement décédée après son mari mais j'ai eu beau rechercher les actes de décès de Noyen-sur-Sarthe, lieu où ils ont eu leur dernier enfant et où Pierre JARROSSAY est décédé, en vain. De plus, en vue de l'acte de décès de mon aïeul, il n'est pas fait mention qu'il est veuf lors de son décès, il semble donc que Renée DAVID soit encore au moment des faits en vie mais a-t-elle déménagée par la suite et si oui, où ?

Ce sont des questions auxquelles je n'ai actuellement pas de réponse. Cependant, je n'abandonne pas et je compte bien poursuivre mes recherches pour trouver des réponses à mes questions.

C. 3^{ème} génération

Concernant la troisième génération d'ascendants de Louis JARROSSAY, je dois avouer que j'ai eu de plus en plus de mal à trouver diverses informations ainsi qu'à décrire les actes de l'époque.

Ainsi, je n'ai pas d'information sur le père de Pierre JARROSSAY. Hormis le fait que son père s'appelle Pierre JARROSSAY et sa mère Anne DOINARD.

J'ai toutefois trouvé quelques informations. La première porte sur le décès de Anne DOINARD. J'ai trouvé qu'elle est décédée le 27 janvier 1759 à Chemiré le Gaudin. Grâce à sa date de décès ainsi qu'aux actes de naissance de ses enfants, je sais qu'elle est née vers 1736. Cependant, je ne suis pas sûre de la date précise de sa naissance.

J'avoue qu'arriver à ces époques, je ressens le fait que je sois encore novice dans la généalogie et qu'il me faut plus de temps pour simplement décrire les actes que je feuillette.

J'ai fait malgré tout diverses recherches dans l'espoir de trouver de plus amples informations mais parmi les différentes années que j'ai consultées (il y en a eu pas mal) aucun acte ne correspondait à mon couple, que ce soit dans les actes de baptêmes, de mariage, ou bien même de sépulture pour Pierre JARROSSAY. Je reconnais avoir été un peu désemparée à ce moment-là de mon mémoire car j'ai eu l'impression d'être totalement perdue et ne plus savoir ou chercher.

Ne voulant pas m'avouer vaincue, je décide de repartir de Renée ORY, épouse de Louis JARROSSAY dans l'espoir de pouvoir remonter quelques générations et obtenir plus d'informations que pour la famille JARROSSAY.

En effet, je savais déjà que Louis ORY avait participé aux élections communales. Je me suis alors dit qu'il avait peut-être eu plus d'impacts dans la vie du village et que je trouverai plus d'informations le concernant.

Me voilà alors partie dans de nouvelles recherches, m'emmenant de nouveau dans la ville de Fercé.

D. L'ascendance de la famille ORY

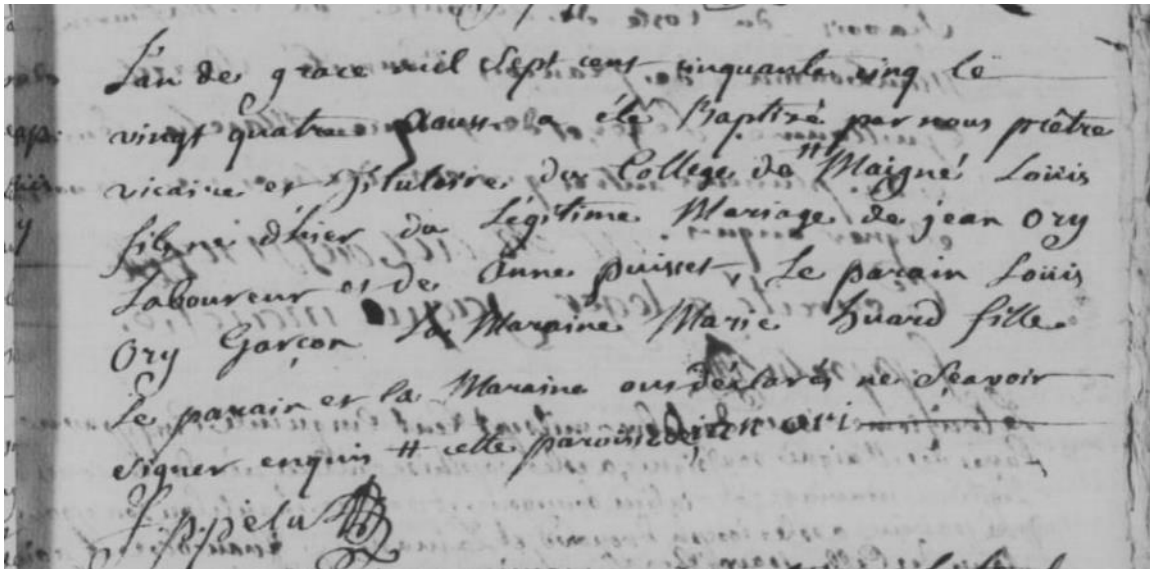
Mon but principal était de faire de rapides recherches sur la famille ORY pour voir si j'allais trouver plus d'information les concernant et si je pouvais remonter plus haut que pour la famille JARROSSAY qui était initialement le sujet principal de mon mémoire.

On pourra découvrir qu'au cours de mes recherches, si je trouve différents actes, il m'en manque aussi et je ne trouve pas d'informations plus intéressantes les concernant vis-à-vis de la famille JARROSSAY. C'est pourquoi j'ai fait le choix de ne faire qu'une sous-partie sur cette branche de la famille.

Première découverte, son mariage avec Renée HERVE. J'apprends qu'ils se sont mariés le 25 juin 1792 à Fercé. Il est précisé qu'il est majeur et vigneron lors de son mariage. Il est aussi inscrit qu'il est originaire de la paroisse de Maigné. L'acte de mariage me permet aussi de connaître les noms de ses parents, Jean ORY et Anne PUISSET. Tous deux sont déjà décédés lors du mariage.

Je décide donc de poursuivre mes recherches et comme pour la famille JARROSSAY je souhaite déduire l'âge de la majorité matrimoniale pour avoir une idée de l'année de naissance. Or, 1792 est l'année où la majorité matrimoniale change. Si elle était de 30 ans auparavant pour les hommes, elle passe désormais à 21 ans. Par déduction, cette évolution législative ayant eu lieu suite à la loi du 20 septembre 1792, et le mariage de mon ancêtre, lieu ayant eu lieu en juin. Je décide de faire en fonction de l'ordonnance de Blois, soit 30 ans.

Me voilà alors à la recherche d'un acte de naissance au nom de Louis ORY à Maigné, dans les années 1762. Après avoir parcouru les registres paroissiaux de Maigné, un acte de baptême semble correspondre. Au cours de mes recherches j'ai pu constater que la lecture des registres paroissiaux est plus complexe et nécessite plus de minutie pour être sûr de ne pas passer à côté d'un acte.



23

« L'an de grace mil sept cent cinquante cinq le vingt quatre aoust a été baptisé par nous prêtre vicairie et titulaire du collège de* Maigné Louis fils né d'hier du légitime mariage de Jean Ory laboureur et de Anne puisset, le parain Louis Ory, garçon la maraine Marie huard fille. Le parain et la maraine ont déclarés nesavoir signer.

*cette paroisse »

Si je connaissais déjà les prénoms de ses parents, je constate que le parrain de Louis ORY porte le même nom et prénom. Ma question est qui-est-il ? Son oncle, son grand-père ? Je continue alors mes recherches pour tenter d'y répondre.

Je décide de poursuivre avec son père. Ainsi j'en déduis en vue de l'acte de baptême, que les parents de Louis ORY ont dû se marier à Maigné. Je pars donc de 1755 pour retrouver leur acte de mariage. Il s'avère que les recherches prennent plus de temps car il n'y a pas de tables décennales, ni de distinction entre les baptêmes, les mariages et les sépultures. Ainsi aucune mention dans la marge nous permet de savoir qui est la personne dont il est fait mention dans l'acte. Il est donc nécessaire de regarder toutes les pages unes à unes pour trouver l'acte que l'on cherche.

Heureusement, je trouve le mariage entre Jean ORY et Anne PUISSET dans le même registre que l'acte de naissance de leur fils. Ils se sont donc mariés le 14 juin 1746, toujours à Maigné. Jean ORY est laboureur et il est précisé qu'il est le fils de défunt Marin Ory et Marie ETIEMURE (je ne suis pas sûre lorsque je lis l'acte de l'écriture de son nom). Anne PUISSET, elle est la fille de Claude PUISSET, vigneron et de défunte Renée CHAUVET.

²³ AD 72 en ligne, Registre BMS, Maigné, 1 Mi 1150 R3, BMS 1743-1772

Il s'avère que je découvre à la suite que Jean ORY à un curateur qui l'a assisté lors de son mariage. Il s'appel François ETIEMURE. Ayant quelques difficultés à décrire correctement la totalité des mots, je mets en annexe l'acte de mariage (n°7).

S'il s'avère que Jean ORY a bien été sous curatelle pour son mariage, cela signifie qu'il n'avait sûrement pas la majorité matrimoniale et que ses parents étant décédés, il lui faut l'accord d'une tierce personne. Dans le cas présent, son curateur pourrait être le frère de sa mère.

Il semble que du côté ORY, ils soient tous resté dans le même village. En effet, je constate au cours de mes recherches dans les registres de BMS de la ville de Maigné, qu'ils sont tous inscrits. Ainsi, en remontant encore, je découvre la date de naissance de Jean ORY, toujours à Maigné. Il est né le 5 janvier 1721. Cette date me permet d'ailleurs d'affirmer que lors de son mariage, n'ayant pas la majorité matrimoniale, il devait nécessairement obtenir la bénédiction d'une personne de sa famille. En l'espèce c'est le frère de sa mère, François ETIEMURE qui a donné son consentement.

Jean ORY fait partie d'une fratrie de 8 enfants, tous nés à Maigné :

- **Marin ORY** : né le 27 septembre 1719. Il décède le 15 octobre 1719
- **Jean ORY** : né le 5 janvier 1721
- **Marie ORY** : née le 10 août 1723.
- **Marin ORY** : né le 15 mars 1725
- **Michelle ORY** : né le 8 juillet 1727 et décède le 23 juillet 1727
- **René ORY** : né le 25 octobre 1728 et décède le 27 décembre 1728
- **François ORY** : né le 19 mars 1730 et décède le 6 juillet 1731
- **Louis ORY** : né le 2 mars 1732. Fait surprenant sur son acte de naissance, il est inscrit que son parrain est son frère Jean ORY

Si j'ai pu retrouver l'acte de décès d'Anne PUISSET, qui décédera le 4 janvier 1748 à Maigné, à l'âge d'environ 40 ans. Concernant celui de Jean ORY, je n'ai aucune trace. Je suppose donc que suite au décès de sa femme, étant encore jeune, il a certainement dû se remarier et peut être même déménager.

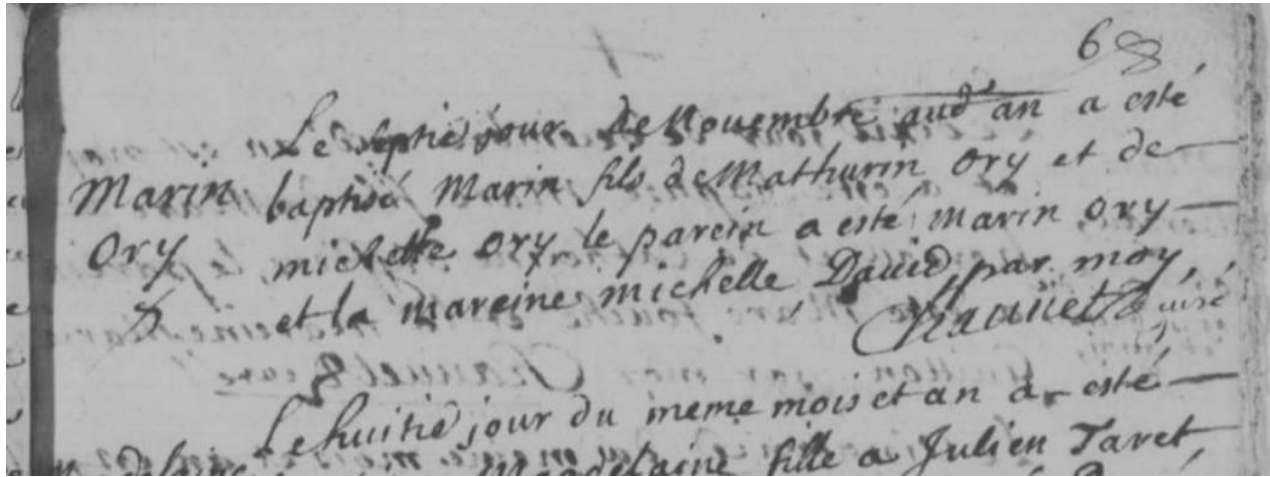
Décidée à remonter la branche le plus haut que je puisse faire, je décide de continuer toujours dans le registre BMS de Maigné, dans l'espoir de découvrir les ascendants de la famille ORY.

Je suis de nouveau surprise lorsque je tombe sur l'acte de mariage des parents de Jean ORY, Marin ORY et Marie ETIEMURE. En effet je constate qu'ils se sont mariés le 28 février 1718, à Maigné. Or, 4 jours avant, c'est la sœur de Marin, Michelle ORY qui s'est mariée, soit le 24 février 1718 dans la même ville, avec Louis PICHON.

Grâce à l'acte de mariage, j'apprends que les parents de Marin sont Mathurin ORY et Michelle ORY (il n'est pas fait mention de son nom de jeune fille). Outre les noms des parents, et le fait qu'ils soient originaires de la paroisse de Maigné, je n'apprends pas plus d'informations. Je décide donc de poursuivre mes recherches, toujours dans les registres BMS de Maigné.

Je calcul que Marin ORY a dû naître vers 1688. Je décide donc de commencer par cette année. C'est une réussite, Marin est bien né le 7 novembre 1688. Or, comme pour de nombreux actes à l'époque, on a peu d'informations. Ainsi, je ne connais pas les âges de ses parents, ni s'ils sont originaires de la paroisse de Maigné.

Etant l'acte le plus ancien que j'ai trouvé, je souhaite cependant l'insérer dans mon mémoire. Ce dernier me permet ainsi de montrer l'évolution de l'écriture française avec l'orthographe de certains mots, qui aujourd'hui, ne s'écrivent plus pareil.



24

« Le septie[me] jour de novembre aud[it] an a esté baptisé Marin fils de Mathurin Ory et de michelle Ory leparein a esté marin ory et la mareine michelle David, par moy,

Chauuet, curé ».

Si la poursuite de mes recherches s'avère de moins en moins fructueuses, je suis fière de mes trouvailles car je ne pensais pas en commençant, pouvoir remonter si loin. Ma première peur portait sur le fait que je ne m'estimais pas en capacité de décrire les actes « anciens ». Il s'avère que les cours de paléographie m'ont beaucoup appris et grâce à eux j'ai pu remonter jusqu'en 1688. C'est donc une réussite personnelle et je compte bien continuer de m'améliorer pour aller encore plus loin par la suite.

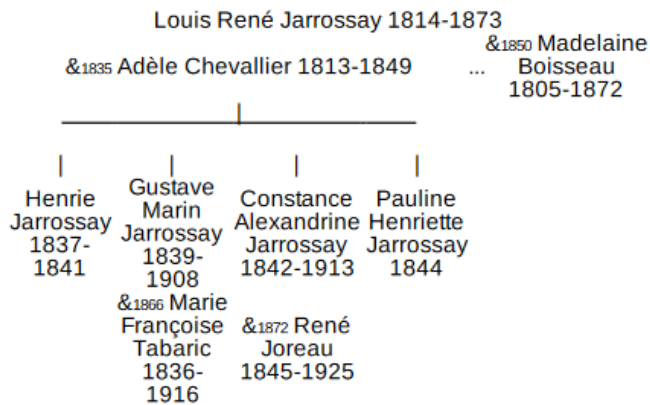
Il est temps désormais de passer à la descendance du couple de mon mémoire qui me réserve encore quelques surprises.

²⁴ AD 72 en ligne, BMS, Maigné, 1 Mi 1150 R2, 1673-170

IV. La descendance du couple

A. Les enfants du couple

Descendants de Louis René Jarrossay



Export proposé par Geneanet - Arbre en ligne : Morgane BOULAY - <https://gw.geneanet.org/>

Pour rechercher les différents enfants du couple du mémoire, j'ai d'abord cherché dans les tables de naissances de 1835 (année de mariage du couple) à 1849 (année de décès de Adèle CHEVALLIER) à Fontenaysur Vègre (lieu du mariage). J'ai ainsi pu trouver trois enfants :

- **Henri JARROSSAY** né le 25 février 1837 et décède le 14 février 1841 à l'âge de 4 ans à Fontenaysur Vègre
- **Gustave Marin JARROSSAY** né le 19 avril 1839 et décède le 30 avril 1908 à l'âge de 69 ans à LaFlèche
- **Constance Alexandrine JARROSSAY** née le 13 janvier 1842 et décède le 26 décembre 1913 à l'âge de 71 ans à Dissé sous le Lude

Sachant que l'épouse était décédée au Lude, j'ai par la suite cherché dans les tables de naissances au Lude mais sans résultat. Souhaitant aussi vérifier s'il y avait eu des enfants mort-nés car commun à l'époque, j'ai par la suite cherché dans les tables de décès au Lude où je n'ai rien trouvé et à Fontenay-sur-Vègre où j'ai découvert le décès du premier enfant du couple, Henri. Ce dernier est décédé le 17 février 1841 à l'âge de 4 ans.

N'ayant pas de recensement de population antérieur à 1906, je décide de chercher sur Généanet, voir si je ne trouve pas un autre enfant du couple qui aurait pu naître dans un autre village. Je découvre ainsi la potentielle naissance d'une fille au village de Fontaine-Saint-Germain en 1844. Ce dernier se trouvant entre Fontenay-sur-Vègre et Le Lude, je décide donc de rechercher cet acte de naissance. Il s'avère qu'il s'agit bien de leur quatrième enfant :

- **Pauline Henriette JARROSSAY** née le 6 mai 1844 à La Fontaine-Saint-Martin.

Place maintenant à la découverte des différentes descendance des enfants JARROSSAY.

B. La descendance du couple JARROSSAY/TABARIC

Le premier enfant du couple étant décédé très jeune, je décide de me pencher sur la vie de leur second enfant, Gustave Marin JARROSSAY.

Il se marie le 12 avril 1866 à La Flèche avec Marie Françoise TABARIC. Il est âgé de 26 ans à l'époque, donc majeur.

De leur union vont naître 4 enfants :

- **Marie Georgette JARROSSAY**, née le 2 juillet 1869 à La Flèche et décède le 2 mai 1871 à l'âge d'un an.
- **Louis Marie JARROSSAY**, enfant mort-né le 31 décembre 1870 à La Flèche. Il conviendra de préciser ici que lors de mes recherches dans les actes de naissances, il n'était pas fait mention dans le sien que son décès avait eu lieu le même jour. J'avais ainsi commencé des recherches sur lui pour retrouver sa fiche militaire, son acte de mariage, les recensements... Or, ne trouvant aucune information à son sujet j'ai décidé de faire une recherche dans les actes de décès (le but était de voir s'il n'y avait pas eu

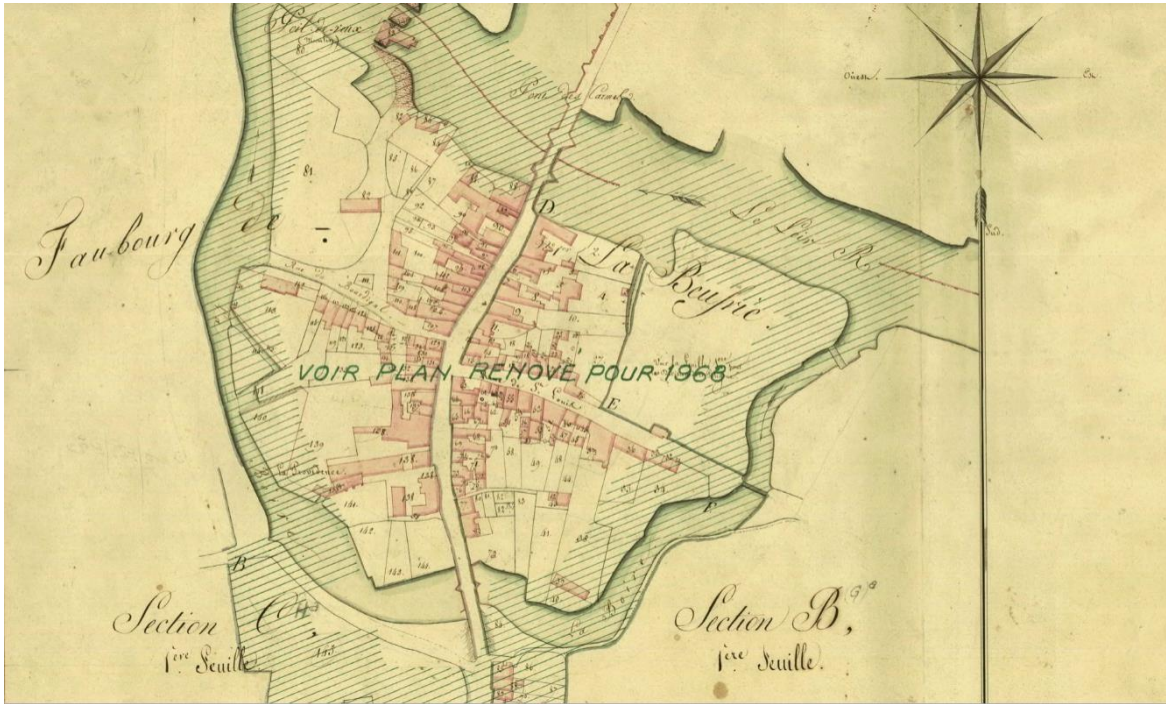
des enfants mort-né). C'est ainsi que j'ai découvert son acte de décès qui avait été fait à la même date mais pas inscrit dans l'acte de naissance.

- **Georges Louis JARROSSAY** né le 8 mars 1872 à La Flèche
- **Marie Louise JARROSSAY** née le 4 juin 1892 dans le même village

Par ailleurs, il est inscrit dans leur acte de mariage qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. La seule mention qui me paraissait importante de relever est celle concernant l'orthographe du nom de famille dont j'ai fait mention plus haut.

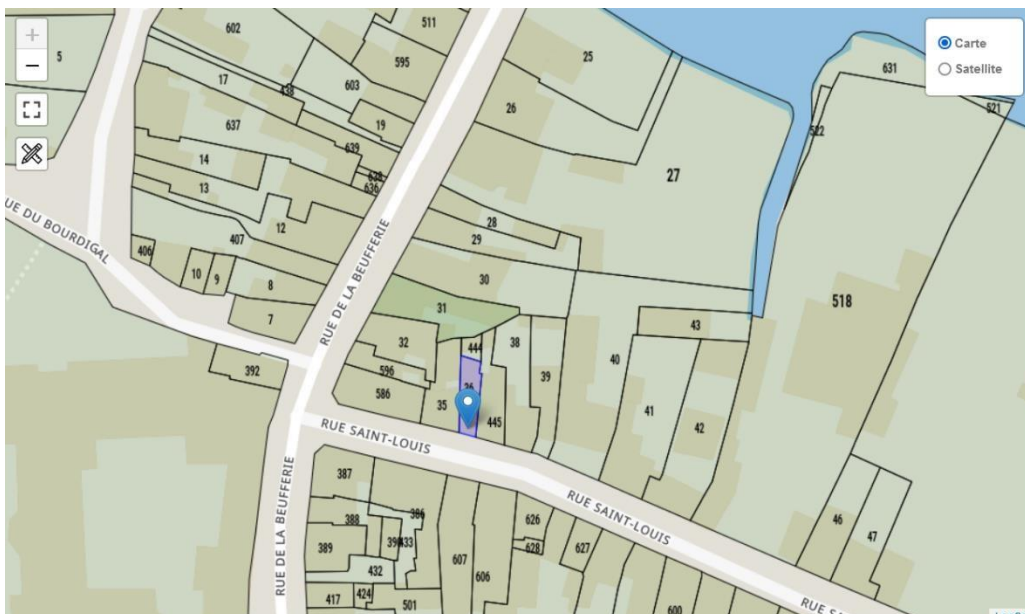
J'apprends au cours des divers actes où ils sont mentionnés qu'ils vivaient au 9 rue Saint Louis à La Flèche.

Il s'avère qu'ayant dû me déplacer sur place, je suis passé devant la maison mais je n'ai malheureusement pas pensé à prendre de photos pour les insérer dans mon mémoire. Voici donc une évolution cadastrale de la parcelle.



25

Voici un visuel du cadastre de la partie de La Flèche où se trouve la maison. Par la suite, je suis allée sur le site France cadastre pour obtenir le numéro de la parcelle correspondant au numéro de l'habitation (voir photo ci-dessous).



26

²⁵ Source : plan cadastre de la Flèche trouvé aux Archives départementales de la Sarthe.

²⁶ Source : <https://france-cadastre.fr/cadastre/fleche>

Concernant son acte de décès, j'ai d'abord fait une recherche préalable dans les tables des recensements de population car les actes de décès n'étaient pas numérisés pour la période qui m'intéressait. En effet, les numérisations des actes de l'état-civil s'arrêtent en 1902 concernant les archives départementales de la Sarthe. J'ai ainsi constaté qu'en 1906, Gustave JARROSSAY ainsi que sa femme Marie-Françoise TABARIC vivaient toujours au 9 rue Saint Louis. Ils vivent seuls, donc j'en déduis que leurs enfants sont majeurs. J'ai aussi eu la chance de constater que l'un de leur fils vivait à quelques maisons d'eux. Il s'agit de Georges Louis JARROSSAY mais je reviendrai sur lui par la suite.

Pour revenir à Gustave JARROSSAY, s'il est bien présent dans les recensements de population de 1906, lors du second recensement en 1911 à La Flèche, il s'avère qu'il n'est plus présent. J'en déduis donc qu'il a dû décéder entre 1906 et 1911 et certainement à La Flèche. Or, n'ayant pas les actes des décès postérieurs à 1906 sur le site des archives départementales de la Sarthe, je pars donc à La Flèche pour poursuivre mes recherches.

The image shows two pages of a handwritten population census table from 1906. The table is organized into columns for 'DÉSIGNATION', 'NOM', 'PRÉNOMS', 'ANNÉE de NAISSANCE', 'LIEU de NAISSANCE', 'SITUATION PAR RAPPORT au chef de ménage', and 'PROFESSION'. The entries are numbered and include names such as Lebeuf, Boudry, Lalle, Lebeuf, and various other families. Some entries are highlighted in yellow. The table is written in French and includes a small legend at the top right.

²⁷ AD 72 en ligne, Liste de recensement de population, 2 Mi 289 _ 25

Je trouve donc que Gustave JARROSSAY est décédé le 30 avril 1908 à La Flèche à l'âge de 69 ans. Je profite d'être sur place pour poursuivre mes recherches sur la descendance du couple Gustave JARROSSAY et Marie-Françoise TABARIC et il va s'avérer que je vais faire quelques découvertes intéressantes.

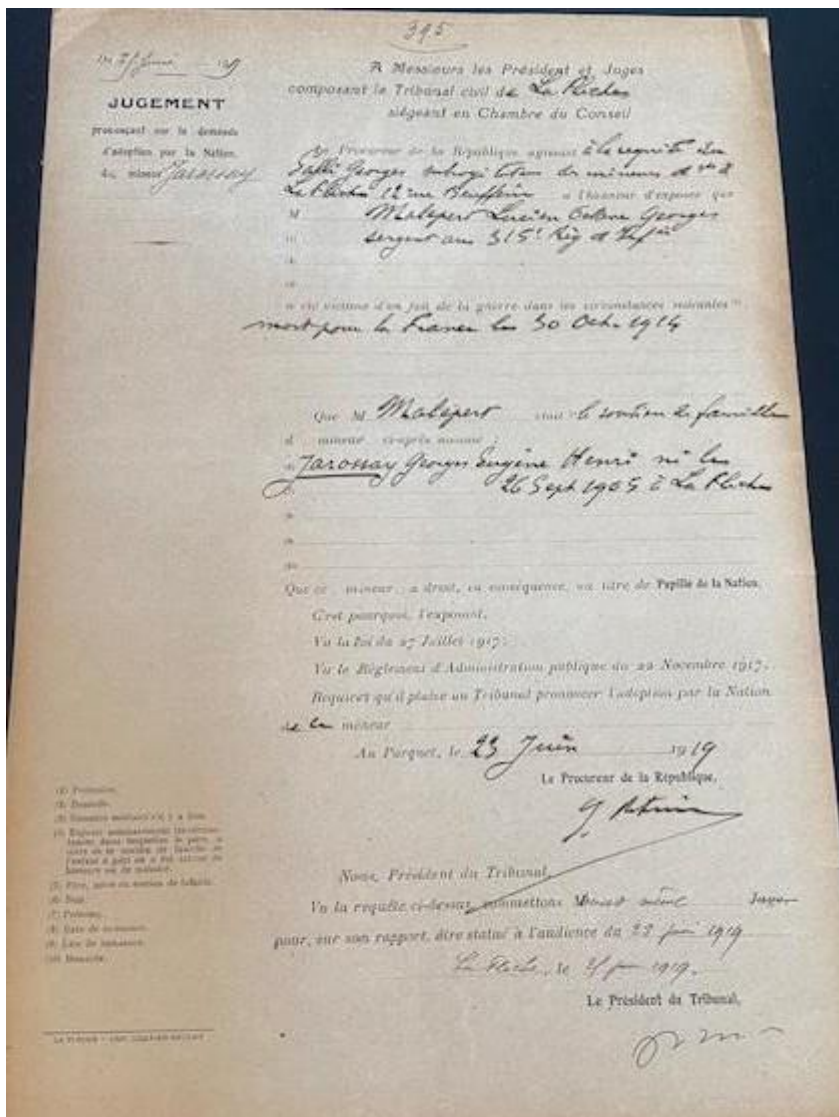
Par déduction je décide de me concentrer sur leur fils Georges Louis JARROSSAY qui semble être resté vivre sur La Flèche.

Pour rappel, il est né le 8 mars 1872 à La Flèche. Je trouve différentes informations le concernant lors de mes recherches sur place. J'apprends tout d'abord qu'il s'est marié le 17 février 1900 avec Marie Louise Gendron à l'âge de 27 ans à La Flèche. Ils auront ensemble seulement 1 enfant, Georges Eugène Henri JARROSSAY qui est né le 26 septembre 1905. La raison de leur enfant unique est dû au fait que Georges JARROSSAY est décédé jeune. En effet, il est mort à l'âge de 35 ans, le 24 mai 1907 à La Flèche.

Par ailleurs, en trouvant l'acte de naissance de leur fils unique, je lis dans la marge qu'il a été adopté par la nation en 1919. C'est une information qui m'interpelle car cela signifie que ses deux parents sont décédés avant sa majorité. Je décide donc de me renseigner sur sa mère pour voir à quel âge elle décède. En trouvant son acte de décès je constate qu'elle s'était remariée et qu'elle est aussi veuve de son second mariage. Je note aussi qu'elle décède le 4 avril 1916 à La Flèche. Son fils était alors âgé de 11 ans. Sachant que les déclarations d'adoption par la nation se trouvent aux archives départementales, je décide de profiter d'être en mairie pour rechercher le second mariage de Marie Louise GENDRON. Elle s'est remariée avec Lucien Octave MALEPERT le 1^{er} juin 1909, toujours à La Flèche. Ils n'auront aucun enfant ensemble.

Ma curiosité aura eu raison car je fais une seconde découverte. En effet, j'apprends que le second mari de Marie Louise GENDRON, Lucien MALEPERT est décédé à la guerre, le 30 octobre 1914, soit dans le début de la Première Guerre Mondiale. Je recherche alors sa fiche matricule pour en savoir plus sur son décès. J'y apprend qu'il a été tué par l'ennemi au Quesnoy en Santerre dans la Somme.

Je comprends donc que Georges JARROSSAY s'est donc retrouvé très jeune orphelin car même son beau-père est décédé tôt. Je pars donc à la recherche de son jugement d'adoption.



28

Le jugement d'adoption a eu lieu le 23 juin 1919. Il est fait mention sur celui-ci que Lucien MALEPERT, le beau-père de l'enfant qui est décédé à la guerre, était sergent au 315^{ème} régiment d'infanterie. De plus, il est précisé qu'il était « le soutien de la famille ».

Il est par la suite précisé que la nation adopte le mineur JARROSSAY Georges.

J'avais aussi découvert lors de mes recherches à La Flèche sur l'acte de naissance de Georges JARROSSAY, qu'il s'était marié à Cholet le 16 septembre 1929 avec Raymonde Alphonsine LIVAIN. Il était aussi inscrit qu'il est décédé le 16 juin 1989 à Pontarlier.

J'ai aussi retrouvé sa fiche militaire mais qui ne m'apporte pas énormément d'informations. C'est pourquoi je fais le choix de ne pas l'insérer ici.

²⁸ AD 72 sur place, Jugements, série 2 U 582

Malheureusement, je ne peux pas descendre plus bas la branche JARROSSAY de ce côté de la famille. En effet, il y a un délai de 75 ans ou on ne peut pas nous fournir les informations pour des raisons de confidentialité.

V. L'alliance de la famille JARROSSAY à ma généalogie

Pour le mémoire, il me tenait à cœur de descendre la branche de Constance Alexandrine JARROSSAY. En effet, si c'est l'une des filles du couple du mémoire, c'est aussi mon ancêtre direct. Il me paraissait ainsi évident au début de mon mémoire que je fasse une partie sur cette branche qui me lie directement au couple de mon mémoire.

La particularité néanmoins concernant cette descendance est que pour mes recherches, ayant commencé par moi, il me semble plus judicieux de partir de moi et remonter jusqu'au couple JOREAU/JARROSSAY. Mes explications et mon raisonnement seront ainsi plus clair.

A. Le commencement...

Premièrement, je me suis renseignée auprès de ma famille pour recueillir diverses informations qu'ils auraient concernant mes ancêtres. Je tiens ici à remercier ma grand-mère, Catherine HOREAU qui a fait de son mieux pour répondre à mes nombreuses questions. Elle m'a de plus confié certains documents familiaux qui m'ont été d'une grande importance pour le commencement de mon mémoire. J'ai d'ailleurs grâce à elle pu obtenir certains documents dont j'ignorais l'existence et qui me permettent d'en apprendre plus sur des périodes de vies de mes ancêtres.

Grâce à elle, j'ai pu obtenir divers documents dont le livret de famille de mon arrière-grand-mère, Irène Alice JOREAU. Sur la première page, j'apprends qu'elle est née le 24 mai 1917 à Broc en Maine et Loire. Ses parents sont René JOREAU et Louise ALLOYAU. Elle se marie le 16 octobre 1939 avec Robert Georges Germain HOUSSEAU. Ce dernier est né le 29 avril 1916 à Aubigné-Racan en Sarthe. Ses parents sont Alfred Ferdinand HOUSSEAU et Juliette Marie TOURET. Il est aussi précisé que les époux n'ont pas fait de contrat de mariage. La seconde page comporte les extraits des actes de décès des époux. Robert HOUSSEAU est décédé le 18 mai 1983 et Irène JOREAU le 19 janvier 2012.

Sur les pages suivantes, il est fait mention des enfants qu'ils ont eus ensemble. En tout, ils auront eu 9 enfants, dont ma grand-mère (la deuxième de la fratrie), Catherine Simone Bernadette HOUSSEAU née le 9 mars 1948. Pour des raisons de confidentialité, je ne ferai pas mention des autres enfants, qui sont encore en vie aujourd'hui.

Pour revenir au couple JOREAU-HOUSSEAU, j'ai découvert parmi les documents qu'on m'a fourni certains portant sur la vie et les différentes étapes que Robert HOUSSEAU a vécu au cours de sa période en tant que militaire. Ainsi, j'ai pu obtenir la fiche de démobilisation de Robert HOUSSEAU ainsi qu'un extrait des services qui avait été délivré à sa demande. Ce dernier me permet d'en apprendre plus sur son évolution lors de la Seconde Guerre Mondiale. Ce qui est intéressant dans ces divers documents c'est qu'ils me permettent d'imaginer la vie et les épreuves qu'a pu endurer mon arrière-grand-père, Robert HOUSSEAU durant la Seconde Guerre Mondiale.

B. Une vie de soldat durant la Seconde Guerre Mondiale

Pour honorer la mémoire de mon arrière-grand-père, Robert HOUSSEAU, j'ai décidé de lui accorder une partie de mon mémoire sur sa vie durant ces années de guerre. Je sais aussi que cette période a marqué de nombreuses familles alors à travers mon mémoire je souhaite leur rendre hommage.

En plus des documents familiaux que j'ai pu recevoir, ma grand-mère, fille de Robert HOUSSEAU savait seulement que son père lors de sa captivité travaillait dans les champs pour les Allemands. Malheureusement, comme dans de nombreuses familles, les soldats, les prisonniers, ... revenus de la guerre ne parlaient pas ou très peu de ce qu'ils avaient vécu là-bas. J'ai donc décidé de faire quelques recherches que je partagerai dans mon mémoire. L'intérêt pour moi est d'en apprendre plus sur cette période qui fait partie de notre histoire familiale à tous et relier mes recherches aux documents et récits familiaux.

En effet, il me semblait important de ne pas simplement retranscrire les documents obtenus mais comprendre comment mon aïeul a vécu là-bas, dans quelles conditions, les étapes qu'il a pu affronter, comment il a obtenues différents documents, ... Ce sont plusieurs questions que je souhaite mettre en lumière et auxquelles j'espère obtenir des réponses à travers mes recherches.

En premier lieu, voici un « Extrait des services ». C'est un document qui peut être délivré à la demande d'un soldat, comme ce fut le cas pour mon arrière-grand-père. Celui-ci nous permet ainsi de connaître le chemin militaire d'un soldat. Il est donc d'une grande importance et nous permet d'obtenir de nombreuses informations. C'est pour moi, un point de départ très intéressant.

Bureau Régional
du Recrutement et de la Statistique
de la 4^e Région

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Format 18,5 x 21

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Classe 1936 N° M^e 574

Division de LE MANS

EXTRAIT DES SERVICES

délivré à la demande de L'Intéressé Numéro d'identification

pour Constitution de dossier

NOM : <u>HOUSSEAU</u>	Grade
Prénoms : <u>Robert, Georges, Germain.</u>	} <u>Soldat de</u> <u>2^e classe</u>
Surnoms : <u>né le 29 Avril 1916 à Aubigné-Racan.</u>	
Nationalité <u>Française</u>	

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
(Incorporation, services divers, mutation, campagnes, blessures, citations, décorations)

Classé dans la 1^{ère} partie de la liste en 1936. Appelé à l'activité le 19 octobre 1937, à 1/2 du 15 octobre 1937. Arrivé au corps le 19-10-37. Classé service auxiliaire par la Commission de réforme de Verdun du 2-12-1937. Classé service armé par la Com de réforme de Verdun du 11 août 1939. Affecté au dépôt d'infanterie 65^e du 6-9-39. Parti en renfort au 332^{ème} RI 1/2 du 20-5-40. Fait prisonnier par les allemands le 18-6-1940 à Grondecourt (Messe). Libéré par les alliés le 12 mai 1945 à Linz (Autriche). Rapatrié par avion le 20-5-1945. Démobilisé au Mans le 28-5-1945. Se retire au Mans 2 Rue des Fontaines.

29

Il y est inscrit : « Classé dans la 1^{ère} partie de la liste en 1936. Appelé à l'activité le 19 octobre 1937 ... du 15 octobre 1937. Arrivé au corps le 19 octobre 1937. Classé service auxiliaire par la Commission de réforme de Verdun du 2 décembre 1937. Classé service armé par la Commission de réforme de Verdun du 11 août 1939. Affecté au dépôt d'infanterie 65... du 6 septembre 1939. Parti en renfort au 332^{ème} RI ... du 20 mai 1940. Fait prisonnier par les Allemands le 18 juin 1940 à Grondecourt (Messe). Libéré par les alliés le 12 mai 1945 à ... (Autriche). Rapatrié par avion le 20 mai 1945. Démobilisé au Mans le 28 mai 1945. Se retire au Mans 2 rue des Fontaines. »

²⁹ Source : archives familiales

Dans un second temps, voici la carte de rapatrié de Robert HOUSSEAU. Cette dernière avait valeur de carte d'identité. La carte de rapatriement était fournie aux rapatriés à la suite d'un enchaînement de formalités administratives et sanitaires. Ainsi, était compris dans les opérations sanitaires une désinfection avec douche et poudrage insecticide, suivie éventuellement d'un traitement de la gale et la vaccination jennérienne. Il y avait une prise de sang pour le dépistage de la syphilis qui était fait avec un examen clinique sommaire. Par ailleurs, lorsque cela était possible en fonction des centres où était ausculté le rapatrié, il était pratiqué une radiographie du thorax ou une radioscopie. On peut d'ailleurs constater que mon arrière-grand-père a effectué une radioscopie ainsi qu'une radiophotographie, comme il en est fait mention sur sa carte de rapatrié. De plus, il est précisé à la suite dans les observations que Robert HOUSSEAU devait faire des soins dentaires.

On peut aussi lire sur la carte qu'il est inscrit KG à la suite de catégorie. Cela signifie « Kriegsgefangener », soit « prisonnier de guerre » en français. Il est précisé qu'il est arrivé en Allemagne le 1/10/1940. En sachant qu'il a été libéré par les alliés le 12 mai 1945, comme il en est fait mention dans l'« Extrait des services ». Cela signifie qu'il est resté pendant 5 ans loin de sa famille et sûrement même sans la moindre nouvelle ou très peu. A savoir que lors de sa capture, il venait de se marier un an auparavant avec Irène JOREAU. Il n'avait pas encore eu d'enfant mais je n'ose imaginer les sentiments et émotions auxquels ont dû faire face mes aïeux à ce moment. De plus, il est aussi inscrit le dernier lieu de détention où était Robert HOUSSEAU, si l'écriture est effacée, on semble lire XVII B, qui correspondrait au Stalag 17 B Krems mais un doute persiste encore à ce moment.

Il est aussi fait mention sur la carte que mon arrière-grand-père a reçu la somme de 1 000 francs. Cette somme était donnée à tous les rapatriés en plus de tabacs et des tickets de ration. Cependant, la carte de rapatrié que j'ai en ma possession n'est pas entière. Je n'ai donc pas plus d'informations.

OBSERVATIONS DU SERVICE DE SANTÉ

(72) Visite Médicale OUI NON

(73) Radioscopie OUI NON

(74) Radiophotographie OUI NON

1408 BC

(75) Retenu Médical du 14/8/45 au 14/8/45

Observations Louis Housseau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
CARTE DE RAPATRIÉ
TITRE PROVISOIRE D'IDENTITÉ
VALABLE jusqu'au _____
Au cas où votre résidence ne serait pas celle indiquée au dos de cette carte, elle sera celle de votre adresse actuelle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
CARTE DE RAPATRIÉ

(1) Catégorie 76 (2) Date d'arrivée en Allemagne _____
(3) Dernier lieu de détention ou de travail en Allemagne _____

(4) Nom Housseau (5) Prénoms _____ (6) Sexe M

(7) Pseudonyme _____ (8) État Civil _____ (9) Profession _____

(10) Date de naissance _____ (11) Lieu de naissance Aubigny

(12) Nom du Père _____ (13) Nom de la Mère _____

(14) Nationalité d'origine _____ (15) Nationalité actuelle _____ (16) Date de naturalisation _____

(17) Dernière résidence en France _____

LE RAPATRIÉ A DÉPOSÉ : LM RM FF

Le Rapatrié a REÇU : 1000 Frs prime

Suite à ces documents j'ai souhaité retracer le parcours de mon arrière-grand-père. J'ai ainsi fait des recherches dans les journaux des listes officielles des prisonniers français sur Gallica mais malheureusement, sans succès.

Il semblerait que mes recherches s'avèrent plus compliquées et plus longues que ce que je ne l'aurai imaginé. Cependant, je ne perds pas espoir et je poursuis mes recherches pour trouver ce camp où était prisonnier Robert HOUSSEAU. Je finis par trouver le nom du camp où il fût prisonnier. C'est donc bien le stalag 17 B Krems.

Il s'avère que sur les différents sites que je consulte, il n'y a aucun résultat pour Robert HOUSSEAU. J'ai fait des recherches sur Gallica, les archives du CICR qui sont malheureusement bloquées car le nombre de demandes maximales a été atteint pour le trimestre. Il y est précisé que le service reprendra le 25 septembre 2023. Je suis aussi allée sur Mémoire des Hommes, la Croix Rouge, Geneanet ainsi que Filae mais sans succès non plus. Je tenais à mettre toutefois en annexe les documents que ma grand-mère m'a fourni concernant mon ancêtre.



Parmi les documents récupérés, se trouvent aussi des photocopies de l'acte de naissance intégral d'Irène JOREAU. Ce dernier me permet d'avoir plus de renseignements sur ses parents. J'apprends qu'ils sont tous deux cultivateurs, qu'ils vivaient au lieu-dit « La Cave noire » à Broc.

A noter que depuis le 15 décembre 2016, la commune de Broc devient une commune déléguée au sein de la commune nouvelle de Noyant-Villages. En tout, la nouvelle commune compte 13 communes.

Lors de mes recherches pour trouver le couple de mon mémoire, j'avais dans un premier temps fait des recherches sur la femme de René JOREAU, Louise ALOYEAU. Je souhaitais en effet remonter ce côté de la famille. Cependant, suite à certaines difficultés que j'ai rencontré assez rapidement de ce côté de la branche familiale, j'ai fait le choix de partir sur la branche ascendante de René JOREAU. Je tiens cependant à faire part dans une première partie des différentes découvertes que j'ai pu faire sur la famille ALOYEAU, ainsi que des différentes questions qui restent encore aujourd'hui en suspens.

C. Un aparté sur la famille ALOYEAU

Pour commencer, je savais que René JOREAU s'était marié à Louise ALOYEAU le 22 février 1909 à Dissé-sous-Le-Lude. En cherchant son acte de naissance je constate différents points qui me semblent importants de soulever.

En premier, je constate qu'elle a une sœur jumelle du nom de Marie et qui est née la première. Le second point, est que je m'aperçois qu'elles sont nées de père inconnu et que leur mère se prénomme Marie- Louise.

Je me pose alors de nombreuses questions, dont celle de savoir si c'était un choix de la part de la mère d'avoir donné à chacune de ses filles un de ses prénoms ? Je m'interroge aussi sur cette histoire de père inconnu, était-ce des enfants désirés ? Y-a-t-il eu d'autres enfants et si oui sont-ils aussi nés de père inconnu ?

Me voilà alors lancée à la recherche de potentiels frères et sœurs pour ces deux jumelles dans l'espoir de découvrir de plus amples informations. Pour mener ma recherche je m'appuie sur mes connaissances : je sais qu'elles sont nées à Chigné, situé dans le département de Maine-et-Loire, et que leur mère est née à Aubigné Racan le 1^{er} janvier 1863. Je ne possède pas encore à ce moment-là le contrat de mariage entre Louise ALOYEAU et René JOREAU. Toutefois, selon ma grand-mère ils se seraient mariés le 22 février 1909 à Dissé-sous-Le-Lude.

Je décide dans un premier temps de mener mes recherches dans la ville de Chigné. J'espère y trouver plus d'informations sur la famille, que ce soit dans les tables décennales ou bien dans les tables de recensements. Cependant, je ne trouve aucune information qui m'intéresse ou pourrait m'aider à avancer. Je décide donc de poursuivre mes recherches dans la ville de naissance de la mère, Marie-Louise ALOYEAU, voir si je trouve des frères et sœurs. Il s'avère que c'est une nouvelle tentative sans résultat.

Malheureusement, je constate qu'il reste encore quelques parts d'ombres et me retrouvant bloquée lors des différentes tentatives de recherches pour avancer de ce côté de la famille, je prends la décision de me lancer du côté de René JOREAU pour trouver le couple de mon mémoire. En effet, dans un premier temps je souhaitais trouver le couple pour mon mémoire et revenir par la suite sur chacun des membres de la famille.

Or, c'est en recherchant dans les recensements de populations de 1936 si René JOREAU avait bien vécu à Dissé-sous-Le-Lude et s'il était encore en vie que je tombe par hasard sur une famille ALOYEAU. Intriguée et sachant que peu de personnes dans la ville porte ce nom de famille, je décide de faire une pause sur les recherches concernant René JOREAU et me lance à la recherche de différentes informations concernant cette famille.

Petite révélation, ce fut un succès !

Je décide de commencer par le père, Georges ALOYEAU. Il est inscrit sur la table de recensement qu'il serait né en 1885 au Lude. Je me dis qu'il est plausible que ce soit le frère des jumelles, Marie et Louise ALOYEAU. A ce moment, au-delà de découvrir si c'est bien leur frère, j'ai espoir de découvrir le nom d'un père. Je trouve alors l'acte de naissance de Georges Auguste ALOYEAU qui est bien né le 18 octobre 1885. Première découverte, il est bien né de la même mère, Marie Louise ALOYEAU. Cependant, je m'aperçois qu'il est aussi né de père inconnu et que c'est son grand-père maternel, Jean ALOYEAU qui est allé le déclarer. En marge, je lis difficilement qu'il est sûrement marié à Clémentine DONNE, au Lude mais sans certitude. De plus il est inscrit en marge qu'il semble avoir été reconnu par quelqu'un mais je n'arrive pas à lire. Je décide donc de demander une copie de l'acte intégral à la commune, dans l'espoir qu'il soit plus lisible. La dernière annotation en marge est celle de son décès, en octobre 1961.

Avant de me pencher un peu plus sur les ascendants de Georges ALOYEAU ainsi que de ces deux sœurs jumelles, je décide de noter les informations recueillies sur la liste nominative des recensements de population. De ce fait, je sais que Georges ALOYEAU s'est marié avec Clémentine DONNE et qu'ils ont au moment du recensement, deux fils. Le premier, Georges ALOYEAU né en 1913, et le second, Robert ALOYEAU né en 1916. Tous deux sont nés à Dissé-sous-Le-Lude. Cependant, les registres d'état civil postérieurs à 1902 ne sont pas conservés aux Archives départementales de la Sarthe et ne sont pas numérisés. Ne pouvant me déplacer dans l'immédiat sur place, je décide de faire une recherche sur Filae, voir si je peux trouver d'autres documents sur les deux garçons ainsi que le père, je pense notamment aux registres militaires. En recherchant pour le premier fils, Georges ALOYEAU, je constate qu'il a été prisonnier de guerre durant la 2nd Guerre Mondiale. Il est précisé qu'il avait un grade de 1^{ère} classe, qu'il faisait partie de la 102^{ème} unité. Cette liste date du 14 décembre 1940 et a été faite à Paris. Cependant, je n'apprends rien de plus.

Je décide donc de poursuivre mes recherches concernant Marie-Louise ALOYEAU pour voir si elle n'a pas eu d'autres enfants et si je n'ai pas plus d'information sur le fait que ces derniers soient tous de père inconnu.

Je me rends donc sur place pour retrouver toutes les informations sur leurs sujets. Arrivé à Dissé-sous-le-Lude, je me renseigne sur deux familles qui ont vécu ici. Dans un premier temps, la famille ALOYEAU, qui n'est pas le centre de mon mémoire mais m'intrigue par les nombreuses découvertes que je fais au fur et à mesure de mes recherches. Finalement, je retrouve l'acte de décès de Georges Auguste ALOYEAU, ainsi que les actes de naissances de ses deux fils. Cependant, je fais le choix de m'arrêter à ces recherches concernant le mémoire. En effet, cette branche de la famille s'éloigne trop du couple principal.

La seconde famille sur laquelle j'ai porté mes recherches à Dissé-sous-le-Lude est la famille JOREAU, qui m'intéresse plus pour le sujet de mon mémoire car fait partie de l'une des branches descendantes du couple JARROSSAY/ CHEVALLIER.

En effet, je savais que les parents de mon arrière-grand-mère, Irène Alice JOREAU avaient vécu là-bas et avaient eu plusieurs enfants. L'enjeu était donc de retrouver tous les actes de naissance des frères et sœurs de mon arrière-grand-mère. J'avais auparavant

recherché sur les différents recensements de population de cette ville les différents enfants du couple. Je savais donc à quelles années faire mes recherches. S'il est vrai que j'aurai pu faire la demande des différents actes à la mairie pour qu'elle puisse me les communiquer, je trouve qu'il est plus intéressant qu'en cela est possible de se déplacer directement. En effet, ce que j'aime dans la généalogie est que l'on puisse avoir accès aux différents livres et documents qui ont servi il y a quelques années. Personnellement, je préfère me déplacer et faire les recherches qui m'intéressent directement. La satisfaction est plus grande quand on trouve ce que l'on cherche.

Par ailleurs, ce qui est intéressant sur les actes de naissances est que l'on retrouve en marge les dates de mariages et décès de chacun et parfois même quelques annotations. En l'espèce, il était simplement fait mention des actes de mariages et de décès de chacune des personnes.

A la suite de cette visite, j'ai vu que certains étaient décédés au Lude. La ville se trouvant juste à côté, je décide donc de me rendre au cimetière voir s'il y a des noms en plus sur les tombes que j'aurais pu omettre de noter.



30

Il s'avère que je trouve sur l'une des deux tombes un nom en plus de celui de JOREAU, il s'agit de la famille DUPUY. Après de rapides recherches, je constate qu'il s'agit de l'un des fils de la fratrie, René Georges qui s'est marié avec Thérèse DUPUY. Néanmoins, n'étant pas en lien direct avec la descendance de mon mémoire, je n'en ferai pas plus mention.

³⁰ Cimetière du Lude, photo personnelle

D. L'histoire de la branche JOREAU

Comme je l'ai expliqué précédemment, ayant eu quelques difficultés lors de mes recherches du côté maternelle de mon arrière-grand-mère, mon choix s'est dirigé sur la branche paternelle.

Si j'étais déjà en possession de certaines informations concernant le père de mon arrière-grand-mère, René JOREAU, il ne s'agissait que d'une source familiale. Je devais donc rechercher les différentes dates dont on m'avait fait mention pour m'assurer de leurs exactitudes.

Ainsi, concernant René JOREAU, il est né le 22 avril 1879 à Saint-Germain-d'Arcé. Il est le fils de René JOREAU et de Constantine JARROSSAY. Il fait partie d'une fratrie de 7 enfants dont je parlerai plus en détail dans une autre partie.

En retrouvant sa fiche militaire, j'en apprends plus sur sa vie ainsi que son parcours militaire et le régiment dans lequel il était lors de la Première Guerre mondiale.

Tout d'abord, concernant ses caractéristiques physiques il n'y a rien de particulier. J'apprends qu'il était le numéro 44 lors du tirage dans le canton du Lude. Il est précisé qu'il a été appelé à l'activité au 101^{ème} Régiment le 16 septembre 1900. Puis il a été envoyé en congé le 19 septembre 1903 en attendant son passage dans la réserve. Il sera finalement rappelé à l'activité le 1 août 1914 lors de la Première Guerre Mondiale.

Sa fiche militaire me permet de voir les différents régiments dans lesquels il a été appelé. Il sera d'ailleurs mis en congé illimité de démobilisation le 11 février 1919. Il est précisé qu'il était à l'époque déjà père de 8 enfants. Il sera déclaré libre du service militaire le 8 juillet 1928 selon l'article 58 de la loi du 31 mars 1928.

Passé dans la <u>réserve</u> de l'armée active le <u>1^{er} 9th 1903</u> .		Numér au contr spécial recrute
Mis en Congé illimité de démobilisation le <u>11 février 1919</u> (1 ^{er} échelon) par le dépôt démobilisateur de <u>Genie 4^e Région</u>		
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	se retire à <u>Quisp 4^e Ile Lude</u>	
	Affecté à la dernière classe de la 2 ^e réserve comme père de 8 enfants vivants le <u>1^{er} Octobre 1923</u> (art 58. loi du 4 th Avril 1923).	
	C/ l'Allemagne: Intérieur: du <u>4-8-1914</u> au <u>11-8-1914</u> 8 ^e : aux armées: du <u>12-8-1914</u> au <u>11-2-1919</u>	
	A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans le <u>117^e Rég^t d'Infanterie</u> du <u>20 août</u> au <u>16th 7th 1906</u>	
	A accompli une 2 ^e période d'exercices dans le <u>117^e Régim^t d'Inf^{te}</u> du <u>19 Avril</u> au <u>5 Mai 1909</u>	
	Passé dans l'armée territoriale le	
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	Citations: à l'ordre de la <u>261^{me} Brigade d'Infanterie</u> : « Soldat discipliné et plein d'entrain, travailleur consciencieux, brancardier courageux, a depuis le début de la campagne toujours donné satisfaction à ses chefs Le 26 mai 1916, se trouvant à son poste de 1 ^{re} ligne lors de l'explosion d'une mine a donné avec sang-froid les soins immédiats aux blessés de sa Compagnie dont il a assuré dans les conditions les meilleures l'évacuation rapide sur le poste de secours central. » (Ordre du 26 mai 1916) Décorations: Croix de guerre.	
	A accompli une période d'exercices dans l' <u>117^e REG^t D'INFANTERIE</u> du <u>2</u> au <u>10 juin 1914</u>	
	Passé dans la réserve de l'armée territoriale le Libéré du service militaire le <u>8 juillet 1928</u> (art 58 de la loi du 31 mars 1928)	
(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du		

31

Par ailleurs, il est fait mention d'une citation qui me semble intéressante de développer. Il est précisé que « à l'ordre de la 261^{me} Brigade d'infanterie, soldat discipliné et plein d'entrain, travailleur consciencieux, brancardier courageux a, depuis le début de la campagne toujours donné satisfaction à ses chefs. Le 26 mai 1916 se trouvant à son poste de 1^{re} ligne lors de l'explosion d'une mine a donné avec sans-froid les soins immédiats aux blessés de sa compagnie dont il a assuré dans les conditions les meilleures l'évacuation rapide sur le poste de secours central » (Ordre du 26 mai 1916) Décoration : croix de guerre.

Je décide donc de faire des recherches approfondies sur cette journée ainsi que sur la médaille qu'il a reçue. Premièrement, je recherche sur le site de « Mémoire des Hommes » voir si je trouve plus d'information sur le régiment d'infanterie dans lequel il était au moment des faits, soit le 117^{me} régiment d'infanterie. Je découvre qu'il existe un journal des marches et opérations des corps de troupe. Je décide donc de rechercher à la date du 26 mai 1916 pour voir s'il est fait mention de l'explosion d'une mine.

³¹ Source : archives familiales

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
27 Mai	47 Activité de l'artillerie. Continuation des travaux. L'explosion accidentelle d'une caisse de grenades tue 7 hommes et en blesse 12.

Je découvre ainsi qu'il y a bien eu une explosion en date du 27 mai. Il est inscrit : « *Activité de l'artillerie. Continuation des travaux. L'explosion accidentelle d'une caisse de grenades tue 7 hommes et en blesse 12* ».

J'en déduis que c'est sûrement suite à cette mention sur sa fiche militaire qu'il a été décoré de la croix de guerre. A savoir que cette dernière a été créée par la loi du 8 avril 1915. Elle était « destinée à commémorer les citations individuelles pour faits de guerre à l'ordre des armées de terre et de mer, des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régiments ». Il y aura des villes et villages qui seront décorés de la croix de guerre. Pour l'anecdote, il y a même un pigeon voyageur du nom de Cher Ami qui a été décoré de la croix de guerre en 1916 pour avoir délivré 12 messages dans le secteur de Verdun.

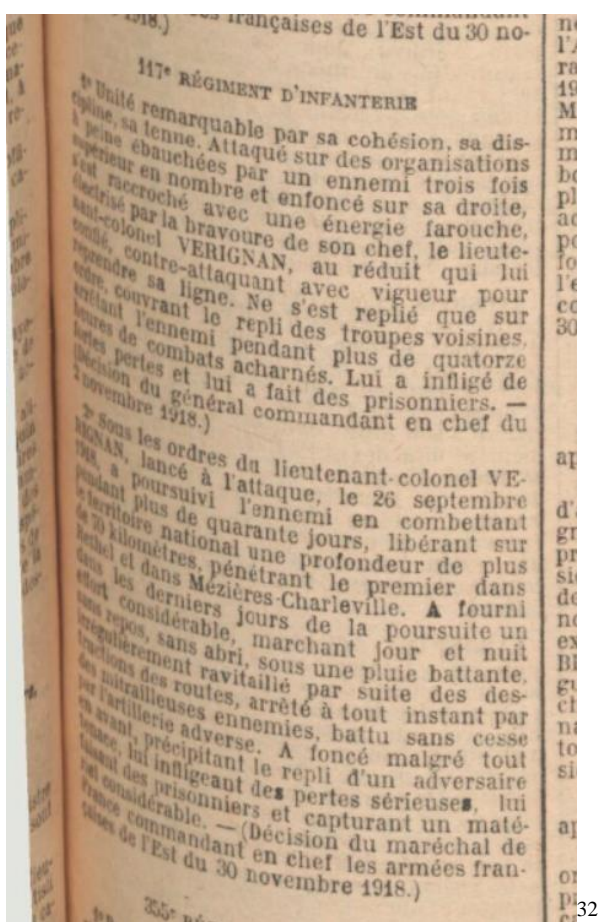
La croix de guerre se compose d'une croix de bronze à quatre branches, surmontée d'une couronne de lauriers et suspendue à un ruban vert avec des liserés rouge à chaque bord ainsi que 5 branches rouges verticales. L'origine de la couleur verte vient de la médaille de Sainte-Hélène qui était destinés à récompenser les vétérans de l'armée du Premier Empire. Au revers de la médaille figure l'inscription « 1914-1915 », qui fut modifiée tous les ans jusqu'à la fin de la guerre.

Par la suite, je décide de me renseigner concernant la décoration qu'il a reçue. Je trouve dans le Journal Officiel en date du 16 janvier 1919 que le 117^{ème} régiment d'infanterie a reçu la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre. Il est précisé que :

« 1^o *Unité remarquable par sa cohésion, sa discipline, sa tenue. Attaqué sur des organisations à peine ébauchées par un ennemi trois fois supérieur en nombre et enfoncé sur sa droite, s'est raccroché avec une énergie farouche, électrisé par la bravoure de son chef, le lieutenant-colonel Vérignon, au réduit qui lui était confié, contre-attaquant avec vigueur pour reprendre sa ligne.*

Lui a infligé de fortes pertes et lui a fait des prisonniers. — (Décision du général commandant en chef, du 2 novembre 1918.)

2° Sous les ordres du lieutenant-colonel Vérignon, lancé à l'attaque, le 26 septembre 1918, a poursuivi l'ennemi en combattant pendant plus de quarante jours, libérant sur le territoire national une profondeur de plus de 70 kilomètres, pénétrant le premier dans Rethel et dans Mézières-Charleville. A fourni dans les derniers jours de la poursuite un effort considérable, marchant jour et nuit sans repos, sans abri, sous une pluie battante, irrégulièrement ravitaillé par suite des destructions des routes, arrêté à tout instant par des mitrailleuses ennemies, battu sans cesse par l'artillerie adverse. A foncé malgré tout en avant, précipitant le repli d'un adversaire tenace, lui infligeant des pertes sérieuses, lui faisant des prisonniers et capturant un matériel considérable. — (Décision du maréchal de France, commandant en chef les armées françaises de l'Est, du 30 novembre 1918.) ».



Concernant le parcours militaire de mon aïeul, René JOREAU, il se termine le 8 juillet 1928. Il est en effet déclaré libéré du service militaire selon l'article 58 de la loi du 31 mars 1928 qui prévoit que « Les pères de six enfants vivants et d'un nombre plus élevé d'enfants sont libérés de toute obligation militaire dès la naissance de leur sixième enfant ».

³² Source : Gallica, Journal officiel du 16 janvier 1919, page 599

Une fois que j'ai recherché les diverses informations concernant son parcours militaire, je décide de reprendre mes recherches à son mariage.

Il se marie le 22 février 1909 avec Louise ALOYEAU à Dissé sous le Lude. Ils auront ensemble 10 enfants. A noter qu'ayant eu des photos familiales, je souhaitais les mettre en valeur au sein de mon mémoire. Je trouve que c'est important lorsque cela est possible de pouvoir mettre un nom sur une photo ou l'inverse. C'est pourquoi je tiens ici à mettre la photo de certaines personnes de la famille, en leur mémoire. Pour ma part, la généalogie, ce n'est pas que des Noms et Prénoms, ce sont aussi des visages, des photos d'une autre époque qui nous permettent de ne pas oublier. J'ai par ailleurs une pensée particulière pour mon arrière-grand-mère que j'ai eu la chance de connaître étant plus jeune.

Ainsi, les enfants du couple sont :

- **René JOREAU** né le 24 janvier 1910 à Dissé-sous-le-Lude. Il s'est marié le 4 novembre 1938 au Lude avec Thérèse Marie-Louise DUPUY. Il décède le 26 janvier 1984 à l'hôpital de Château du Loir en Sarthe.
- **Maurice JOREAU** né le 16 janvier 1911 à Broc. Il se marie le 23 juin 1934 à Bray-sur-Marne en Indre et Loire avec Raymonde Eugénie GAZABRE. Il décède le 15 avril 1990 à Château du Loir.

A savoir que parmi les documents ma grand-mère m'avait aussi donné des photos dont certaines où elle ne savait pas qui était dessus. L'une d'entre elle était la photo d'un mariage. Or, la seule chose que savait ma grand-mère concernant cette photo est que c'était celle de l'un des frères ou sœurs de mon arrière-grand-mère, Irène JOREAU. J'ai donc décidé de mener mon enquête pour savoir qui était sur cette fameuse photo. J'ai commencé par élimination. En effet sur la photo, au-dessus du marié, je reconnais les deux parents, René JOREAU et Louise ALOYEAU. Sachant que René JOREAU est décédé en 1943, et que je sais que c'est donc un fils JOREAU qui s'est marié, il me reste deux possibilités. Soit c'est le mariage de l'aîné, ou bien du second. Pour ce faire, je décide d'observer l'église à l'arrière-plan. Je constate qu'il y a des marches et la porte semble être en arc de cercle. Je me lance alors à la recherche de photos des églises du Lude (pour le mariage de l'aîné, René JOREAU), et de Bray-sur-Marne (pour le mariage du second, Maurice JOREAU). Après quelques recherches je constate que l'église du Lude n'a pas de marche à l'entrée et que sa porte est droite. Tant-dis que celle de Bray-sur-Marne correspond à la photo. J'en déduis ainsi que la photo de mariage correspond à celle du second fils, Maurice JOREAU et Raymonde GAZABRE.

J'avoue que le fait de pouvoir mettre des prénoms sur des vieilles photos rend les recherches encore plus belles. Je suis heureuse d'avoir pu trouver à quel mariage correspondait cette photo qui m'a été transmise par ma grand-mère et ainsi lui apporter une réponse.



- **Julienne JOREAU** née en 1912 aussi à Broc
- **Emilienne Augustine JOREAU** née le 29 octobre 1914 à Dissé-sous-le-Lude. Elle se marie le 2 avril 1936 à Paris avec Jean ERRECOUNDO. Elle décède le 9 août 1995 au Mans.
- **Irène Alice JOREAU** née le 24 mai 1917 à Broc. Elle se marie le 16 octobre 1939 au Lude avec Robert Georges Germain HOUSSEAU. Elle décède le 19 janvier 2012 au Mans.



Il s'agit de mon arrière-grand-mère, Irène devant la maison où elle est née à Broc

- **Marguerite Louise JOREAU** née le 15 janvier 1920 à Dissé-sous-le-Lude

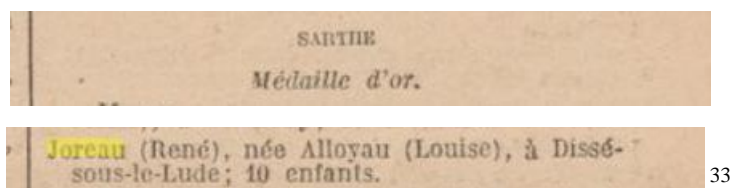


- **Raymond Auguste JOREAU** né le 4 avril 1922 à Dissé-sous-le-Lude. Il se marie le 27 mars 1951 à Saint-Pierre-de-Chevillé en Sarthe avec Pierrette Berthe ALLORY. Il décède le 28 janvier 1983 à La Flèche.
- **Jean Baptiste JOREAU** né le 25 juin 1923 dans le même village. Il se marie le 11 mars 1950 avec Odette GUY au Lude. Il décède le 19 juillet 1983 à La Flèche.



- **Yvonne Thérèse Yolande JOREAU** née le 14 mai 1925 aussi à Dissé-sous-le-Lude. Elle décède le 14 mai 1963.
- **Louis Raymond JOREAU** né le 16 décembre 1927 dans le même village. Il décède le 31 mai 2006 au Mans.

Suite à la naissance de leurs 10 enfants, René JOREAU et sa femme Louise ALLOYEAU ont été décorés de la médaille d'or de la famille. Ils ont reçu cette dernière le 6 septembre 1934.



Pour l'histoire, la médaille de la famille est une distinction française créée par le décret du 26 mai 1920, signé par le président de la République Paul DESCHANEL. Elle portait à l'époque le nom de « Médaille d'honneur de la famille française ». C'est une distinction honorifique qui est décernée aux personnes qui élèvent dignement de nombreux enfants. Le but étant de rendre hommage à leurs métiers et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.³⁴ En effet, la III^{ème} République a souhaité rendre hommage au rôle qu'ont tenu les femmes durant la Première Guerre mondiale. Le but, selon le rapport qui a été rendu au président de la République par Jules-Louis BRETON, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, était de reconnaître le mérite des femmes et de redonner courage et honneur aux familles françaises pour aider à relever le pays.



La forme de la médaille est en étoile à huit branches. A l'avant, on trouve au centre dans un médaillon une mère qui étreint son enfant. Elle est entourée de l'inscription « Famille Française ». Au revers, on trouve les inscriptions « République française-Ministère de l'Hygiène- La Patrie reconnaissante ». Concernant le ruban, il est à trois bandes verticales, deux rouges et une verte au milieu. On retrouve une rosette par-dessus dont la taille varie en fonction de la médaille. Elle est ainsi plus petite pour la médaille de bronze comparée à celle d'argent qui est plus grande. A noter que les femmes avaient aussi un diplôme avec la médaille. Ce dernier, tout comme la médaille ont évolué au cours des années.

³³ Source : Gallica, journal officiel du 6 septembre 1934

³⁴ Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045194155/2023-07-06

³⁵ Source : google image

La médaille est bien plus qu'un simple objet pour les familles. C'est aussi un soutien financier pour les familles nombreuses avec certains avantages qui leurs sont accordés. Comme par exemple un abaissement du prix du pain. De plus, en découle dans les années 1930 la naissance des premières prestations familiales qui se généralisent.

Outre la reconnaissance de la participation de la femme à la reconstruction de la France de l'après-guerre. L'apparition de la médaille vient aussi renforcer la célébration de la fête des mères avec l'élaboration dans un premier temps d'une fête des mères de familles nombreuses. Cette fête sera par la suite officialisée par une journée des mères en 1926. La journée de la fête des mères est marquée par la remise solennelle des médailles de la Famille accordées aux mères de familles nombreuses. L'intérêt étant de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Cependant, ce sera qu'en 1950, après la guerre, par une loi du 24 mai 1950 qui dispose que « la République française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises au cours d'une journée consacrée à la célébration de la « fête des Mères » ». La date retenue est celle du dernier dimanche de mai.

Pour revenir au mémoire et plus précisément à René JOREAU, ce dernier est décédé le 6 janvier 1943 au Lude.

E. La rencontre des familles JOREAU et JARROSSAY : l'union des branches

Nous arrivons maintenant au couple qui m'a permis de découvrir une nouvelle branche de ma famille qui m'était inconnue au début de mes recherches. C'est ainsi l'union entre la famille de mon mémoire, la famille JARROSSAY et une branche de ma famille dont je connaissais en partie l'existence, la famille JOREAU.

Le couple dont je souhaite parler dans cette partie est René JOREAU et Constance Alexandrine JARROSSAY.

Pour commencer, René JOREAU est né le 22 septembre 1845 au Lude. Ses parents sont René JOREAU et Marie HURSON. Il a un frère, Louis JOREAU qui est né le 27 juin 1864, aussi au Lude.

Constance Alexandrine JARROSSAY est née le 13 janvier 1842 à Fontenay sur Vègre. Ses parents sont Louis René JARROSSAY et Adèle CHEVALLIER. J'ai déjà fait mention de ses frères et sœurs auparavant. Pour ne pas me répéter, je n'en ferais pas plus mention ici.

J'ai commencé mes recherches comme pour mes aïeux précédents par la fiche militaire de René JOREAU, pour voir si cette dernière m'apportera de plus ample information à son sujet. Finalement, cette dernière ne m'apportera pas plus d'informations. C'est pourquoi je ne souhaite pas en faire plus mention.

Après quelques recherches dans les tables décennales du Lude, je trouve leur acte de mariage. Ils se sont mariés tous les deux le 17 juin 1872 au Lude. Constance JARROSSAY avait alors 30 ans et René JOREAU 26 ans. De leur union sont nés plusieurs enfants :

- **Alexandrine Louise JOREAU** : née le 23 décembre 1873 à Saint Germain d'Arcé et décède le 13 avril 1875 à l'âge de seulement 1 an.
- **Marie JOREAU** : née le 1 janvier 1875 dans la même ville.
- **Clémentine Alphonsine JOREAU** : née le 17 avril 1877 et décède 2 mois après, le 7 juin 1877 à Saint Germain d'Arcé.
- **René JOREAU** : né le 22 avril 1879 dans la même ville.
- **Théophile JOREAU** : né le 15 juin 1881 à Dissé sous le Lude

- **Eugénie JOREAU** : née le 15 juin 1881 aussi à Dissé sous le Lude
- **Constance JOREAU** : née le 5 septembre 1882 dans la même ville.

Par la suite, n'ayant pas beaucoup d'information sur eux, je décide de faire des recherches dans les hypothèques pour voir si je trouve des actes de ventes ou d'achat les concernant. C'est ainsi que je suis tombée sur un acte de vente entre Pierre Jean Baptiste Henri LE MONNIER, ainsi que Adelaïde BOSC à René JOREAU et sa femme Constance JARROSSAY. La valeur de la vente est de 10 000 francs (des anciens francs aujourd'hui). La vente a été faite le 13 décembre 1881. Le détail de la vente fait plusieurs pages mais je trouve intéressant de mettre en annexe la page concernant les immeubles que le couple acquiert. En effet, il est fait mention de de différents immeubles situés aux Bas Pins, toujours à Dissé-sous-le-Lude, dont un bâtiment d'habitation et d'exploitation, un jardin, une portion de terre (annexe 9).

Pour trouver leur acte de décès, il a fallu que je me déplace à Dissé-sous-le-Lude. Effectivement, les actes de décès n'étant pas présent aux archives départementales, je devais me rendre sur place pour connaître les dates précises de leur décès.

Une fois sur place, j'en profite pour faire plusieurs recherches. Je trouve certaines informations dont les actes de décès de René JOREAU et Constance JARROSSAY. Dans ces derniers j'apprends qu'ils ont vécu « au Pin » à Dissé-sous-Lude.

Le couple finira sa vie à Dissé sous le Lude. Constance JARROSSAY décèdera le 26 décembre 1913 à l'âge de 71 ans. René JOREAU décèdera lui quelques années après, le 30 janvier 1925 à l'âge de 79 ans (voir annexe n°10).

On peut constater qu'au cours de leur vie, ils ont vécu dans trois villes différentes. Cependant, elles restent proches les unes des autres. La question que je me pose est donc de savoir la raison de leur déménagement d'une ville à une autre.

Malheureusement, à travers les divers actes que j'ai pu consulter, je ne trouve pas d'explication à ces différents déménagements.

VI. Mon ressenti :

Pendant un certain temps lors de mon mémoire, j'étais dans l'optique de trouver quelque chose de particulier, d'original qui aurait pu arriver au sein de la famille. Puis finalement je me suis rappelée de ce qui me passionnait dans la généalogie. Ce n'est pas le fait de trouver **La Nouvelle** qui pourrait rendre mon arbre plus intéressant. Non, je me suis souvenue que l'enjeu est de faire un arbre généalogique. Qu'importe qu'il n'y ait eux que des paysans, journalistes, cultivateurs, que la famille ne porte pas de blason, qu'ils n'aient pas fait de grandes études,... j'ai la chance de pouvoir retracer toute une branche de ma famille et de pouvoir partager mes découvertes avec cette dernière.

En janvier j'étais partagée entre l'excitation et la peur de faire ce mémoire ainsi que son arbre généalogique. Aujourd'hui, je suis fière de pouvoir le présenter, aussi bien à ma famille lors d'une cousine où comme sujet de mon mémoire. Je suis admirative du chemin que j'ai pu parcourir, même si je le sais, il me reste encore du travail à faire.

A travers ce mémoire, j'ai l'impression d'avoir pu redonner vie à mes ancêtres. En effet, si aujourd'hui ils ne sont plus là pour la raconter, il reste toujours quelque part, une trace d'eux. Que ce soit leurs noms, leur vie, leur histoire, j'espère avoir pu honorer leur mémoire à travers mes écrits. C'est d'ailleurs ce qui me touche dans la généalogie, le fait que si pour certains nos ancêtres une fois décédés tombent dans l'oubli, le généalogiste peut faire revivre une partie d'eux grâce aux multitudes de documents qu'ils ont pu laisser au cours de leur vie. Si leur mémoire personnelle s'éteint, le généalogiste est un peu une sorte de magicien qui au cours de ses recherches peut la faire revivre. Finalement, ne pouvons-nous pas dire que la mémoire des hommes ne continue telle pas toujours de vivre à travers les époques ? Ne suffit-il pas de prendre le temps de faire des recherches et de savoir les décoder pour en faire le meilleur usage ?

Ainsi, aujourd'hui encore plus qu'hier, je constate que la clé pour être un bon généalogiste est la recherche et la patience. Comme j'ai pu le constater au cours de mon mémoire, lorsque nous nous efforçons de chercher, on finit toujours par trouver quelque chose et qui plus est, peu parfois même mener vers de belles découvertes.

Désormais j'en suis sûr, devenir généalogiste est un réel objectif personnel et je ferais en sorte de l'atteindre. J'espère pouvoir partager cette passion que j'ai encore plus développée au cours de mon année universitaire. Je suis désormais enthousiaste à l'idée de pouvoir aider des personnes dans leurs recherches généalogiques.

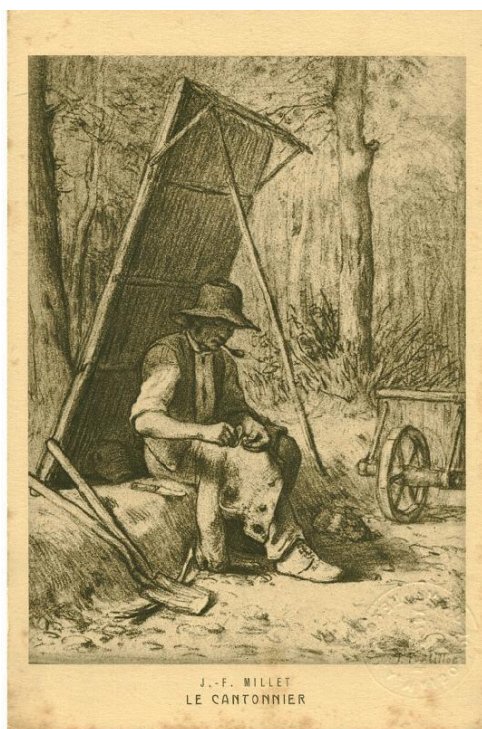
VII. Table des annexes

Annexe n°1 : Recensement de population de Fercé-sur-Sarthe en 1846

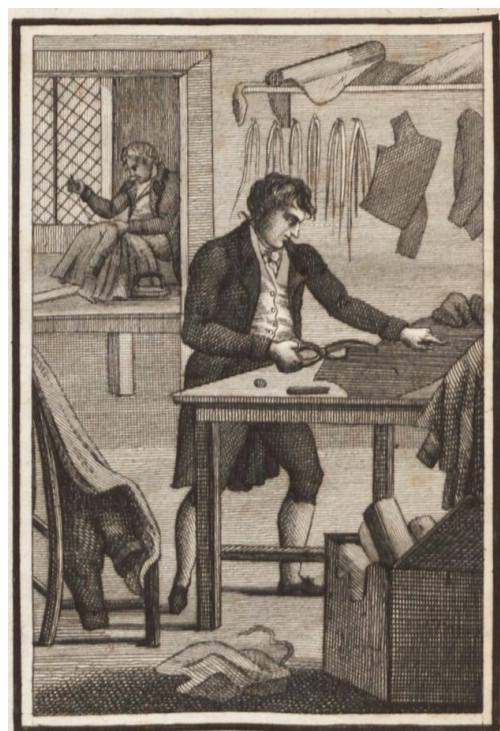
Bardouze	1	Holland	Marie	propriétaire	1	34
	2	Renaudin	Louise	sa femme	1	30
	3	Holland	Elaine	leur fille	1	20
	4	Holland	François	Dem.	1	18
	5	Holland	Arvine	leur garçon	1	16
	6	Holland	Louise	rentière	1	66
	7	Jamin	Jalle	Domestique	1	20
	8	Merceuil	Anne	Domestique	1	25
	9	Jarrosfay	Victoire	id.	1	15
TOTAUX de la page....					9	295

36

Annexe n°2 : Les métiers d'autrefois



37



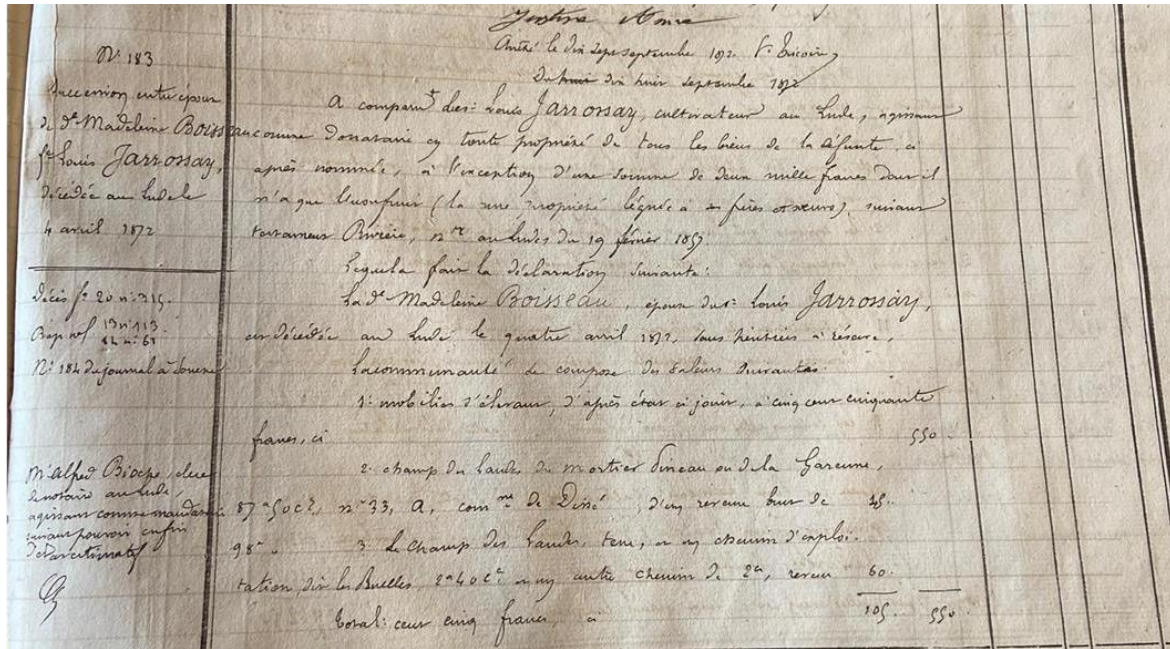
38

³⁶ AD 72 en ligne, Listes nominatives de recensement de population, Fercé-sur-Sarthe, 2 Mi 289 _ 100

³⁷ « **Le Cantonnier**, » image numérique d'un dessin à la craie du 19e siècle par J. F. Millet, *Musée des Berthalais*, <http://www.musee-des-berthalais.fr>

³⁸ Gravure de 1813 d'un auteur inconnu

Annexe n° 3 : Succession de Madelaine BOISSEAU



Annexe 3 bis : Acte de vente passé entre Louis JARROSSAY et Edouard MOREAU

J'ai fait le choix de ne mettre que la page où il est fait mention des prénoms des enfants JARROSSAY, ainsi que de la désignation du terrain vendu.

Les autres pages concernant plus le déroulé de la vente.

³⁹ AD 72, sur place, Déclaration de succession, Le Lude, 4 Q 32/02

Transcrire l'acte en entier, et faire transcription d'office sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.

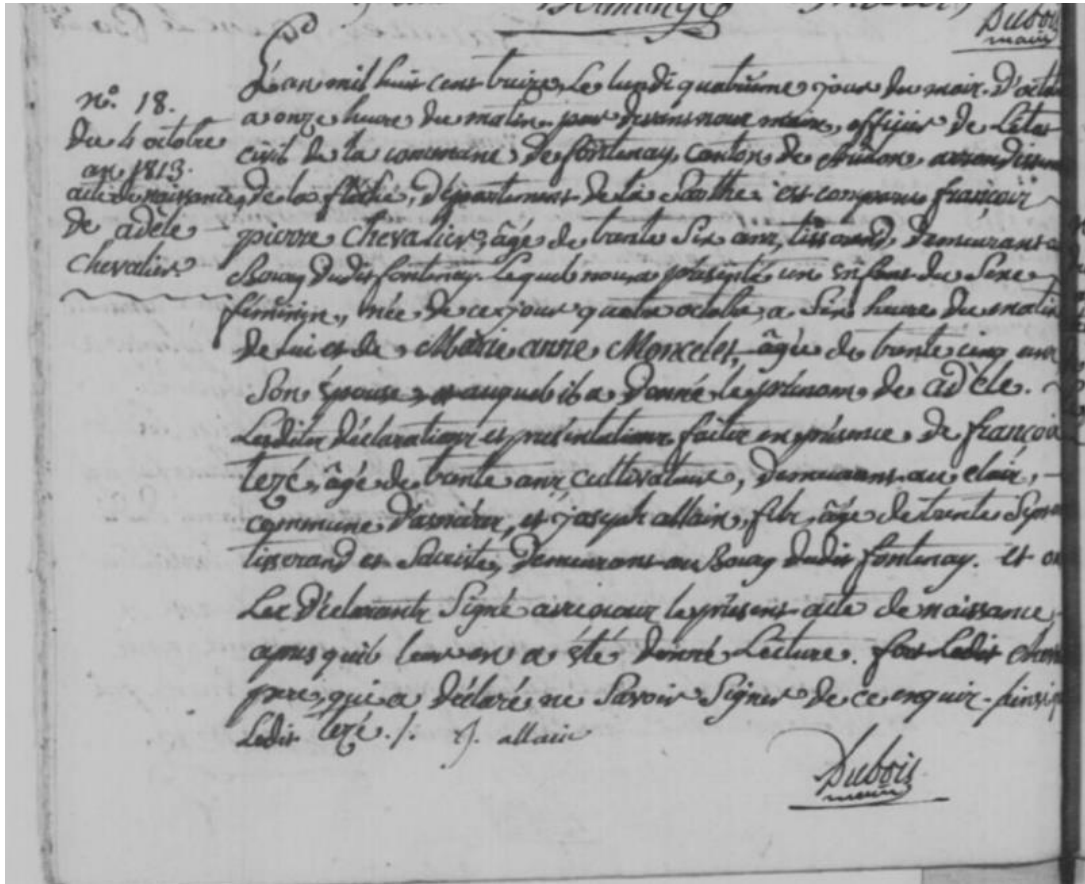
du volume de l'article.

118 448 Paréwand 10° Louis Emile Caharcour nat à Lude
Lude chef lieu de Lude au diocèse de
Safford Sarthe Saussigné - Ord Camparu, 1° M°
Louis Jarrassay, propriétaire, auteur de son
rand au diocèse de Lude en premières nocces de Madame
Adèle Chevallier. En secondes nocces de Madame
Madeline Baisseau - F. M° Custance Moiré Arrière
131 34 Jarrassay marichal et Mad° Marie Françoise
34 Cadane saisi par le gendre de son père
10 ensemble à la Basse de la Basse - F. M°
342 Pierre Louis Jarrassay, auteur de son père, Madame
342 Jarrassay son épouse qui il a été de son père
ensemble à la Basse de la Basse de Saint
343 Fumain d'Arce - F. M° Pauline Custance Jarrassay
15 sans profession demeurant au Lude chef lieu de son père
pauvre marié - Lequel au regard des biens
peut avec toutes garanties de fait et de droit
est à vendre avec eux - M° Toussaint François
131 108 Etienne Moiré, propriétaire de Mad° Fédarine
141 482 Lequel son épouse qui il a été de son père
ensemble de la Basse de la Basse de Saint
et acceptant acquiesces de fait et de droit
une maison sise au Lude au diocèse de Lude
de plaisance composée de deux pièces avec de
25 haussées d'une à faire d'able et d'able sans
la chambre, le vide cellier avec four de son jardin
arrière, le tout se tenant joint devant la route
au sud de la route au couchant et au levant M°
Fauder, haussées médianes entre et est paré au
30 plan cadastral de la Commune de Lude sous les

note
Jarrassay
Moiré
au Lude
Moy Joo

41 AD 72 en ligne. Registres paroissiaux et d'état civil, Fontenav. 5 Mi 146 3-4

Annexe n°4 : Acte de naissance d'Adèle CHEVALLIER, le 4 octobre 1813



41

Annexe n° 5 : Extrait du livre des impôts de la commune de Fercé

N ^o	COTISATION	CLASSEMENT				APPLICATION DU TARIF AU CLASSEMENT				TOTAL A PAYER
		1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	4 ^e CLASSE	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	4 ^e CLASSE	
100	100									100
101	101									101
102	102									102
103	103									103
104	104									104
105	105									105
106	106									106
107	107									107
108	108									108
109	109									109
110	110									110
111	111									111
112	112									112
113	113									113
114	114									114
115	115									115
116	116									116
117	117									117
118	118									118
119	119									119
120	120									120
121	121									121
122	122									122
123	123									123
124	124									124
125	125									125
126	126									126
127	127									127
128	128									128
129	129									129
130	130									130

⁴¹ AD 72 en ligne, Registres paroissiaux et d'état civil, Fontenav, 5 Mi 146 3-4

TOTAL du RETOUR	N ^o . du PLAN.	CONTENANCE	CLASSEMENT.					APPLICATION DU TARIF AU CLASSEMENT.					TOTAL du RETOUR.
			1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	
28 22	169	1 of 20	3 03 30	2 37 37	1 60 63	<i>Sol des Originaux</i>					263 80		
10 23	170	3 16 40	2 96 60	1 93 20	2 96 60	124 31	75 39	41 16				117 37	
4 16	171	" 14 30	" 14 30	" 14 30	" 14 30	39 61	63 76	24 11				1 22	
23 28	172	" 13 40	" 13 40	" 13 40	" 13 40		4 77					4 77	
2 07	173	" 36 30	" 36 30	" 36 30	" 36 30		6 37					6 37	
" 17	174	" 36 30	" 36 30	" 36 30	" 36 30		12 11					12 11	
" 43	175	" 30 30	" 30 30	" 30 30	" 30 30		18 33					18 33	
2 16	176	" 16 30	" 16 30	" 16 30	" 16 30		18 28	10 06				28 34	
1 91	177	" 07 60	" 07 60	" 07 60	" 07 60		24 13					24 13	
8 09	178	" 07 60	" 07 60	" 07 60	" 07 60		1 57					1 57	
3 13	179	" 22 70	22 70				1 67					1 67	
4 37	180	" 10 30	" 10 30	" 10 30	" 10 30	2 51						2 51	
1 25	181	" 07 30	" 07 30	" 07 30	" 07 30		3 40					3 40	
1 27	182	" 34 70	" 34 70	" 34 70	" 34 70		56 18					56 18	
3 23	183	" 14 30	" 14 30	" 14 30	" 14 30		11 45					11 45	
1 00	184	" 16 30	" 16 30	" 16 30	" 16 30		16 37					16 37	
1 32	185	" 09 10	" 09 10	" 09 10	" 09 10		5 28					5 28	
1 16	186	" 13 30	" 13 30	" 13 30	" 13 30		3 00					3 00	
1 72	187	" 11 10	" 11 10	" 11 10	" 11 10		4 39					4 39	
6 33	188	" 15 30	" 15 30	" 15 30	" 15 30		5 60					5 60	
" 50	189	" 04 30	" 04 30	" 04 30	" 04 30		5 12					5 12	
4 00	190	" 09 30	" 09 30	" 09 30	" 09 30		1 58					1 58	
1 22	191	" 09 30	" 09 30	" 09 30	" 09 30		3 25					3 25	
" 69	192	" 23 10	" 23 10	" 23 10	" 23 10		3 07					3 07	
1 03	193	" 09 30	" 09 30	" 09 30	" 09 30		7 62					7 62	
" 23	194	" 15 30	" 15 30	" 15 30	" 15 30		3 27					3 27	
18 76	195	" 25 30	" 25 30	" 25 30	" 25 30		5 04					5 04	
" 36	196	" 31 10	" 31 10	" 31 10	" 31 10		8 42					8 42	
10 18	197	" 02 60	" 02 60	" 02 60	" 02 60		10 26					10 26	
6 00	198	" 06 30	" 06 30	" 06 30	" 06 30		1 36					1 36	
3 37	199	" 11 30	" 11 30	" 11 30	" 11 30		3 79					3 79	
7 55	200	" 23 30	" 23 30	" 23 30	" 23 30		5 77					5 77	
81	201	" 09 30	" 09 30	" 09 30	" 09 30		1 08					1 08	
80	202	" 07 10	" 07 10	" 07 10	" 07 10		1 57					1 57	
271	203	" 38 30	" 38 30	" 38 30	" 38 30		10 62					10 62	
297	204	" 14 30	" 14 30	" 14 30	" 14 30		11 07					11 07	
297	205	" 86 00	" 97 20	" 1 04 40	" 97 20	39 35	64 15	24 30	11 67			139 37	
26	206	" 19 10	" 19 10	" 19 10	" 19 10	213 12	430 62	147 12	34 39			515 41	

TOTAL du RETOUR.	N ^o . du PLAN.	CONTENANCE	CLASSEMENT.					APPLICATION DU TARIF AU CLASSEMENT.					TOTAL du RETOUR.
			1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	
			<i>Sol des Propriétés Bâties</i>										
	10	" 09 23	" 09 23										3 05
	11	" 09 35	" 09 35										3 35
	117	" 13 30	" 13 30										4 16
	119	" 07 20	" 07 20										1 71
	166	" 08 30	" 08 30										2 90
	125	" 21 20	" 21 20										7 00
	147	" 10 30	" 10 30										3 10
	157	" 39 40	" 39 40										13 00
	171	" 07 30	" 07 30										2 48
	180	" 07 30	" 07 30										2 22
	194	" 07 20	" 07 20										2 37
	216	" 14 30	" 14 30										4 77
	219	" 02 30	" 02 30										1 76
	220	" 03 70	" 03 70										1 22
	270	" 01 10	" 01 10										1 36
	280	" 01 10	" 01 10										1 36
	282	" 08 37	" 08 37										1 39
	283	" 08 38	" 08 38										1 30
	284	" 02 30	" 02 30										1 66
	286	" 04 30	" 04 30										1 77

Annexe 6 : Elections communales de Fercé de l'An IX

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE (N° 8)
 ÉLECTIONS COMMUNALES DE L'AN IX.
 LISTE des noms écrits des boîtes aux écritures, destinées à recevoir les suffrages déposés par les votans lors de leur série et les suffrages doués par les votans dans leur série.
 Dans la Série N° 2
 de la Municipalité de la commune de Fercé

NOM	PROFESSION	Nombre de suffrages obtenus	NOM	PROFESSION	Nombre de suffrages obtenus
1. Jallon maire	Cultivateur	11	28. Henry Laguerre	collecteur	2
2. Jean Le Moine	général	8	29. François Le Goff	vigneron	2
3. Joseph Le Moine	général	8	30. Joseph Mauboussin	général	2
4. Jean Le Moine	général	7	31. Nicolas Goussier	cultivateur	2
5. Jacques Bonnet	tailleur	6	32. Marie Doyon	général	2
6. Julien Bonnet	général	6	33. Ambroise Clattereau	marchand	2
7. François Caron	général	6	34. Mathurin Guignard	vigneron	2
8. Joseph Guéhen	tailleur	5	35. Jacques Andrieu	affineur	2
9. Jean Guéhen	cultivateur	5	36. Louis Orly	vigneron	2
10. Joseph Guéhen	général	5	37. Joseph Laguerre	cultivateur	2
11. Joseph Chatain	marchand	5	38. René Renaudin	général	2
12. François Payer	vigneron	5	39. Jacques Gaudin	général	2
13. Jean Guéhen	général	4	40. Joseph Le Moine	général	2
14. Joseph Mauboussin	général	4	41. René Raouffeur	général	2
15. Jean Mauboussin	marchand	4	42. Mathurin Gaudin	vigneron	2
16. René Renaudin	cultivateur	4	43. Joseph Collet	cultivateur	2
17. René Renaudin	cultivateur	4	44. Julien Caron	général	1
18. René Renaudin	général	4	45. Mathurin Renaudin	général	1
19. Joseph Collet	cultivateur	4	46. René Renaudin	général	1
20. René Renaudin	cultivateur	3	47. Jacques Boudreau	général	1
21. Guillaume Guéhen	général	3	48. Pierre Bobot	vigneron	1
22. Louis Renaudin	général	3	49. Jean Renaudin	cultivateur	1
23. Louis Renaudin	général	3	50. François Renaudin	général	1
24. René Renaudin	général	3	51. Louis Renaudin	général	1
25. Michel Renaudin	général	2	52. Étienne Renaudin	vigneron	1
26. Pierre Renaudin	général	2	53. Louis Mauboussin	cultivateur	1
27. Pierre Renaudin	général	2	54. Jean Renaudin	marchand	1
			55. Ambroise Clattereau	marchand	1

43

On constate que Louis ORY a obtenu 2 suffrages et qu'il était au moment de l'élection vigneron.

⁴³ AD 72 sur place, Fercé, archives des villes 209 AC 80

Annexe 7 : Acte de mariage ORY/ PUISSET du 14 juin 1746 à Maigné

Le quatorzième jour de Juin mil sept cent quarante six
 à Maigné en Maine Luchan yague
 après les fiançailles et les publications de bans
 faits par trois monseigneurs Curés de ce parois
 grande messe paroissiale le lendemain jour de mariage
 quide s'alle. Et au lieu comme il nous a paru par les
 Estiffes d'au. Jours le d'au. Valton date du
 de au mois sans qu'il soit trouvé aucun expous
 ny Censur Canonique qui soit venue contre l'un ou
 l'autre ad ministré le d'au. mariage avec
 les Cerimonies ordinaires et acoutumées à par
 Gaton le bourgeois fils de defuncto marin ory et de
 Eléonore, sa femme pruntes fille de Claude puisset
 vignam et de defuncte renée chausse, le Jean
 et de defuncte Eléonore sonnele et Curé de
 et de Louis pruntes sonnele et de Claude puisset, dit
 Claude puisset son pere de Henri pruntes et Françoise
 Le Roy son pere et de François et autre Louis pruntes
 et au lieu de pruntes de St. Joseph Lamy no. royal
 francois courte et de St. Claude et Chambe de arge
 et Pierre rommeu l'abbé de Maigné et de Magné
 pruntes le d. marier et de St. Louis pruntes
 Curé de Maigné et de St. Louis pruntes
 L. P. M. de St. Louis pruntes et de St. Louis pruntes
 C. Chausse J. Courte
 et de St. Louis pruntes
 Le d'au. mariage s'alle de Juin mil sept cent

44

⁴⁴ AD 72 en ligne, Maigné, 1 Mi 1150 R3, 1743-1772

Annexe 8 : Fiche de démobilisation de Robert HOUSSEAU

C.U. 41

FICHE DE DÉMOBILISATION

N° de la Fiche 0777 Exemple N° 7

Centre Départemental de Libération
des P. G. de la Saône
LE MANS

Arme : INFANTERIE Grade : 1^e Classe réserve

Prénoms : Robert Nom : R. HOUSSEAU

Né le 27 AVRIL 1916 à AUBIGNÉ SARTHE

Nationalité (1) : Français de naissance ~~xxxxxx~~ ou justifiant d'une nationalité ~~xxxxxx~~

Situation de famille (1) ~~xxxxxx~~ - marié ~~xxxxxx~~ ~~xxxxxx~~ enfants.

Profession (exercée avant les hostilités) : Cultivateur

Adresse (avant les hostilités) : LE LUI SARTHE

Adresse où se retire l'intéressé : 8 RU Des Fontaines LE MANS

Bureau de recrutement : LE MANS N° matricule de recrutement : 474

ou à défaut localité dans laquelle a été passé le conseil de révision : _____

Dernier corps d'affectation : 322^e Rég. d'infanterie

Fait prisonnier à : CONDREACOURT le 18 Juin 1940


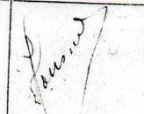
Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné : AVII B

N° d'immatriculation au camp de prisonniers : 8257

Centre mobilisateur ou unité, ou dépôt rejoint } Date : VERDUN
au moment du dernier appel sous les drapeaux (2) } 16 Octobre 1937


Libéré par les alliés le 1er mai 1945 pressé à PARIS le 1 mai 1945

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Département.

EMPREINTES DES 2 DOIGTS	SIGNATURE de l'intéressé
	

A. M. H. S. le 27 MAI 1945

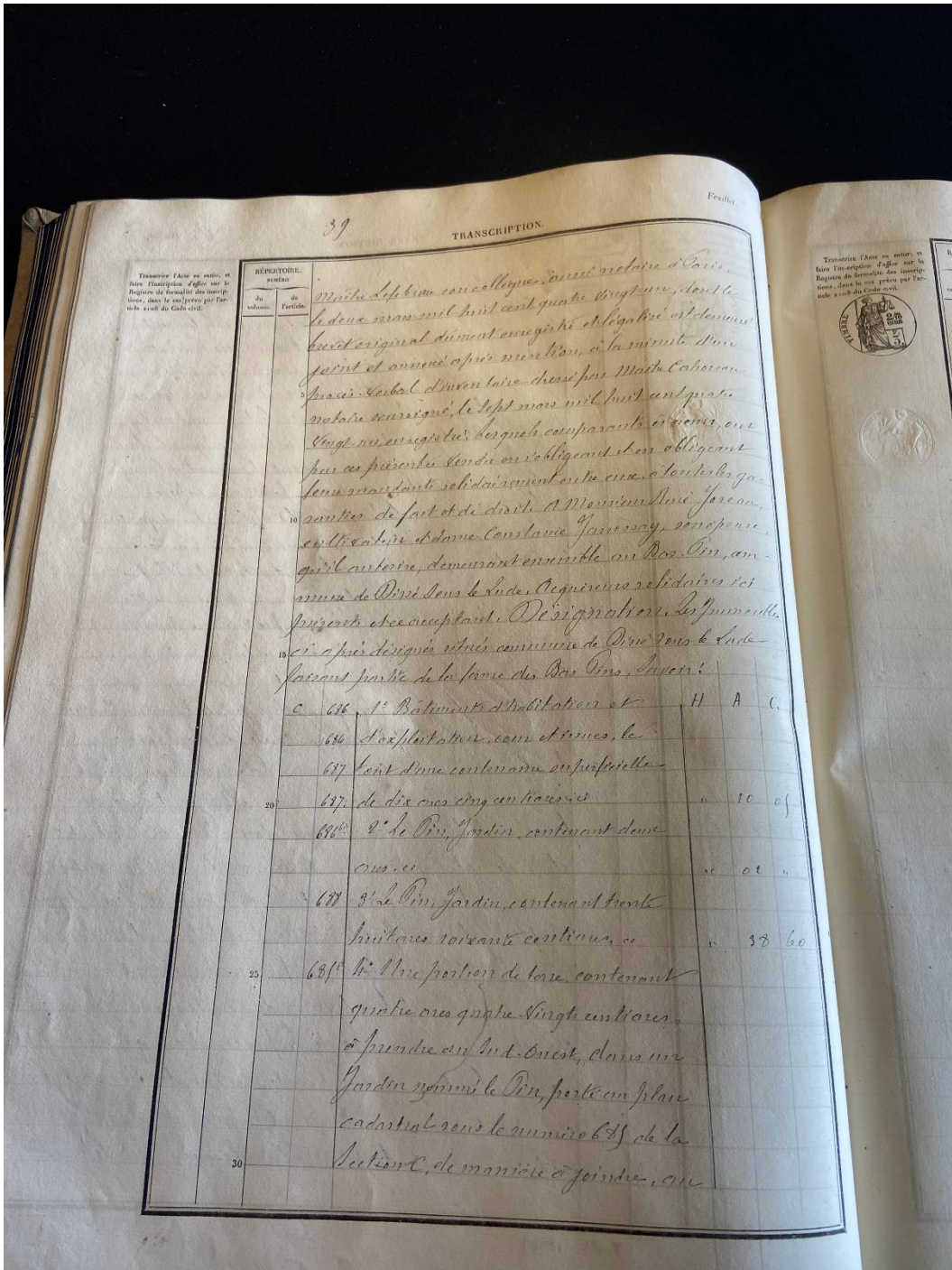
Le Commandant
du Centre de démobilisation



Edouard

⁴⁵ Source : archives familiales

Annexe 9 : Acte d'achat de René JOREAU et Constance JARROSSAY



46

Annexe 10 : Acte de décès de René JOREAU

N. 3 le 30 Janvier
Décès de Joreau René
veuf 79 ans

Le trente janvier mil neuf cent vingt cinq, cinq heures et quart René Joreau né au Lude le vingt deux septembre mil huit cent quarante cinq, cultivateur, fils de René Joreau et de Marie Hourson, décédés, veuf de Constance Alexandrine Jarrossay, est décédé en son domicile au Lin. Dressé le trente et un janvier mil neuf cent vingt cinq, neuf heures, sur la déclaration de Prosper Pierre Joseph Devaud, quarante six ans, cultivateur, domicilié au Lin en cette commune, gendre du défunt, qui lecture faite a signé avec nous Pierre Touquet chevalier du mérite agricole, maire de Dissé-sous-le-Lude.

Devaud Touquet

ACTE
PAPIER
2

marie

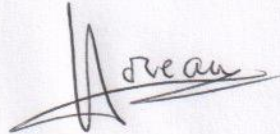
46²

VIII. Sources

- Archives départementales de Sarthe
- Cartes de France dont celle du Lude :
https://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_72176_Le-Lude.html
- Cimetières de France
- Filae
- Gallica
- Geneanet
- Géoportail : carte de l'état-major
- Insee
- Mémoire des Hommes, dont la partie « journal des marches et opérations des corps »
- Tableaux : « **Le Cantonnier**, » image numérique d'un dessin à la craie du 19e siècle par J. F. Millet, *Musée des Berthalais*, <http://www.musee-des-berthalais.fr>

IX. Autorisation

Je soussignée Catherine HOREAU, née le 9 mars 1948, demeurant 9 boulevard Winston CHURCHILL, 72100 LE MANS, autorise Morgane BOULAY à faire mention de mon identité dans son mémoire de généalogie pour le diplôme universitaire de l'université de Nîmes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Horeau', with a stylized flourish extending from the end of the name.